



La 20 déchire le Bas-Saint-Laurent

pages 4-5



Photo Olivier Thériault



**Gagnon : la défense
s'exprime** page 9

Photo La Presse Canadienne- Jacques Boissinot



La relève s'amène
pages 35-39

Photo Vincent Éthier- LHJM

L'événement Hyundai en Série



IONIQ 6 2025 Preferred
RWD Long Range

©LNH

^ L'offre de financement de l'IONIQ 6 2025 comprend une réduction de taux de fidélité de 0,5 % des Services financiers Hyundai. Tous les propriétaires actuels (et les membres de la famille immédiate avec preuve de résidence montrant l'adresse du propriétaire) d'un véhicule Hyundai ou Genesis qui présentent une preuve de propriété valide (non expirée) au moment de l'achat ou de la location sont admissibles à une réduction de 0,5 % du taux de financement applicable, à une réduction de 1,0 % du taux de location applicable ou à un rabais après taxes pouvant atteindre 500 \$ sur un achat au comptant (désigné collectivement par « incitatif fidélité »). La réduction du taux et le rabais fidélité ne peuvent être combinés. Le taux de financement après la réduction de 0,5 % ne peut être inférieur à 0 %. Le taux de location après la réduction de 1,0 % ne peut être inférieur à 0 %. L'incitatif fidélité ne peut être réclamé qu'une seule fois par le propriétaire et les membres de sa famille immédiate vivant à la même adresse. Au prix final s'ajouteront les frais de transport, de livraison et de destination, l'immatriculation, les assurances, les droits de permis de conduire, du RDPRM et tous les autres frais, droits et taxes applicables. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Le programme d'incitatif fidélité peut être modifié ou annulé sans préavis. L'offre est valide jusqu'au 2 janvier 2026 et n'est disponible qu'au Canada.

Financement* à partir de

1,49 %

sur toutes les IONIQ 6 2025.

Réduction de taux de fidélité de 0,5 % incluse pour les clients admissibles sur tous les modèles IONIQ 6 2025. ^

Obtenez jusqu'à

8 000 \$

de rabais sur les véhicules IONIQ 6 2025. Comprend le rabais additionnel de Hyundai et le rabais du gouvernement du Québec.



IONIQ 6 2025

Location* à partir de

3,49 %

pour l'IONIQ 6 2025
Preferred RWD Long Range

120 \$

par semaine

pour

48

mois

Exemple de prix de vente :

50 966 \$

Caractéristiques clés :

- Système de charge ultra rapide (jusqu'à 800 V / 350 kW)
- Assistance à l'évitement de collision frontale (FCA)
- Moteurs électriques de 74 kW + 165 kW + batterie haute tension au lithium-ion polymère de 77,4 kWh



KONA électrique 2025

Financement* à partir de

1,99 %

sur le KONA électrique
2025 Preferred

210 \$

par semaine

pour

48

mois

Exemple de prix de vente :

46 715 \$

Caractéristiques clés :

- Moteur électrique de 150 kW + batterie haute tension de 64,8 kWh au lithium polymère
- Capacité de charge rapide VE (jusqu'à 400 V/100 kW)
- Frein de stationnement électronique à serrage automatique

Réduction de taux de fidélité de 0,5% incluse pour les clients admissibles sur tous les modèles KONA électriques 2025.* Obtenez jusqu'à 5 000 \$ de rabais sur les véhicules KONA électriques 2025. Comprend le rabais additionnel de Hyundai et le rabais du gouvernement du Québec.*

5 ANS **100 000 km**
Garantie globale limitée**

8 ANS **160 000 km**
Système électrique***

hyundaicanada.com

HYUNDAI
Véhicule officiel de la LNH.^{MD}



*Offre de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs en stock suivants : IONIQ 6 2025 Preferred RWD Long Range / KONA électrique 2025 Preferred à un taux de financement annuel de 1,49 % / 1,99 %. Coût d'emprunt de 1 459 \$ / 1 728 \$ pour une obligation totale de 51 946 \$ / 46 715 \$. 208 / 208 versements hebdomadaires de 235 \$ / 210 \$ pour 48 / 48 mois. Acompte initial requis de 2 995 \$ / 2 995 \$. Frais de 115 \$ (droit de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur, pour les modèles dotés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 2 000 \$ / 2 000 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ inclus. Frais d'immatriculation, assurance, RDPRM (maximum de 119,28 \$) et taxes applicables en sus pour toutes les offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. *Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : IONIQ 6 Preferred RWD Long Range 2025 à un taux annuel de 3,49 %. Obligation totale de 50 966 \$. 208 versements hebdomadaires de 120 \$ pour un crédit-bail simple de 48 mois. Acompte initial de 3 595 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 2 000 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais d'administration du concessionnaire de 599 \$. Frais d'immatriculation, assurances, droits de permis de conduire, RDPRM, et tous les droits, frais et taxes applicables en sus. *Les ajustements de prix correspondent à un rabais de 4 000 \$ du gouvernement du Québec sur les véhicules électriques pour les résidents admissibles et au rabais additionnel de 4 000 \$ de Hyundai sur tous les véhicules électriques 2025 en stock. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails. L'offre est disponible pour certains véhicules électriques en stock seulement, à la location, au financement et à l'achat au comptant jusqu'au 30 juin 2025. Le rabais additionnel de 4 000 \$ de Hyundai s'applique avant les taxes. Le rabais de 4 000 \$ du gouvernement du Québec s'applique après les taxes. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Les modèles en stock pour lesquels les ajustements de prix s'appliquent peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de détails sur les modèles admissibles, rendez-vous chez votre concessionnaire Hyundai. **La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MD} Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. NHL, l'emblème NHL, LNH, l'emblème LNH, le dessin de la Coupe Stanley, et la marque sous forme de mots « Stanley Cup » sont des marques de commerce déposées, et la marque sous forme de mots « Coupe Stanley » est une marque de commerce de la Ligue nationale de hockey. © LNH 2025. Tous droits réservés.



Balayez pour en savoir plus

« La situation est regrettable »

Invité à commenter les récentes poursuites intentées par le groupe immobilier Tanguay et Technipro BSL contre la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette et les anciens administrateurs de la SOPER à la suite de la faillite de l'organisme, le maire de Rimouski, Guy Caron, estime que la situation est regrettable.

Alexandre D'Astous

«Pour l'instant, je ne peux pas commenter davantage. Je ne peux vraiment pas en parler», répond monsieur Caron à la question de Le Soir.ca qui voulait avoir une réaction de sa part.

À la question que plusieurs se posent, à savoir qui va payer pour les frais juridiques, le maire a répondu : «Pour l'instant, je n'ai pas de commentaire. Nous sommes encore à l'examen de ce qui a été fourni. C'est regrettable que nous soyons dans une situation comme celle-là, mais on y fait face. Je ne peux pas commenter davantage

que cela».

Guy Caron a commencé à siéger au conseil d'administration de la SOPER à la suite de son élection à la mairie de Rimouski en novembre 2021.

«La SOPER a dégagé un surplus en 2022. Nous n'avions pas toute l'information, notamment en ce qui concerne Novarium. Il n'a jamais été question que la SOPER finance Novarium. Le rapport de la commission municipale le mentionne, le conseil d'administration a laissé trop de pouvoir au directeur général. Des résolutions trop vagues lui accordaient une trop grande latitude. Dès que nous avons eu des doutes sur de possibles actes répréhensibles, la Ville et la MRC ont demandé une enquête de la commission municipale. Des actions ont été prises rapidement et les règles de gouvernance ont été resserrées».

Frustrations des citoyens

En novembre 2024, plusieurs citoyens



- Guy Caron

Le maire de Rimouski, Guy Caron. Photo Olivier Therriault

avaient pris la parole lors de la période de questions à la fin de la séance du conseil municipal de la Ville de Rimouski pour faire part de leur frustration de constater que de l'argent public avait été englouti dans l'épopée Novarium.

Guy Caron avait eu à répondre à

de nombreuses questions. «Nous n'avions pas toute l'information, notamment en ce qui concerne Novarium. Il n'a jamais été question que la SOPER finance Novarium. Le rapport de la commission municipale le mentionne, le conseil d'administration a laissé trop de pouvoir au directeur général», mentionnait alors le maire.

Au tour de Technipro BSL de poursuivre

Après le Groupe immobilier Tanguay, au tour de Technipro BSL de poursuivre la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette et les membres du dernier conseil d'administration de la défunte Société de promotion économique de Rimouski (SOPER).

Olivier Therriault

L'entreprise réclame un montant de 272 472,41 \$, plus les intérêts, pour des travaux impayés liés à l'ajout d'une garderie dans l'immeuble du Novarium.

La poursuite, dont *Le Soir* a obtenu copie, touche le maire et ex-président de la SOPER, Guy Caron, le préfet Francis St-Pierre, les conseillers de Rimouski Rodrigue Joncas et Mélanie Beaulieu, la mairesse de Saint-Marcelin, Julie Thériault ainsi que Geneviève Landry, Nancy Morin, Marie-Michèle

Bélanger, Josée Laflamme, Ève-Marie Rioux et Nicolas Horth.

Technipro BSL affirme que les travaux réalisés pour l'aménagement d'une garderie privée subventionnée, baptisée «À chacun son histoire», n'ont pas été entièrement réglés. Inaugurée en janvier 2024, cette installation devait accueillir 78 enfants, dont 20 poupons de moins de 18 mois. Le projet bénéficiait au départ d'un financement du ministère de la Famille du Québec, notamment pour les salaires des 14 employés, la location des locaux et le budget de fonctionnement.

L'entreprise réclame donc le montant impayé, assorti d'un taux d'intérêt annuel de 8 % à partir du 1er octobre 2024.

Technipro BSL soutient que les mécanismes de contrôle et de gouver-

nance ont été défailants, évoquant une « évasion des obligations » en matière de gestion, de traitement des difficultés financières et d'insolvabilité. Ses dirigeants reprochent aux instances publiques et aux membres du CA de la SOPER une responsabilité personnelle solidaire dans les événements ayant mené à la fin du projet, l'automne dernier.

« Piégé » dans le projet

Le Groupe immobilier Tanguay a aussi déposé une poursuite civile de près de 5 M\$ contre la Ville de Rimouski, la MRC de Rimouski-Neigette, 14 ex-membres du conseil d'administration de l'ex-SOPER et BDO Canada Limitée, en tant que syndic à la faillite. Sa direction prétend « avoir été piégé » dans ce projet pour lequel il aurait reçu l'assurance qu'il n'y avait aucun autre risque que celui de la

construction du bâtiment.

La SOPER a confirmé sa faillite, le 28 novembre dernier, alors que ses dettes s'élevaient à environ 4 M\$. L'information avait été dévoilée, la semaine précédente, par *Le Soir*. Niant la nouvelle jusqu'à la conférence de presse, le président de la SOPER et maire de Rimouski, Guy Caron, avait reçu deux avis juridiques, le convainquant de prendre cette décision.

Le premier lui confirmait que la Ville n'aurait pas à assumer les dettes de la SOPER en cas de faillite. Le deuxième lui indiquait qu'elle ne pourrait pas reprendre l'édifice du Novarium, puisqu'une ville ne peut pas louer des espaces commerciaux à des particuliers.



Le parachèvement fait du surplace

Alors que le sujet déchaîne les passions depuis plusieurs années, voilà que Québec, avec l'adoption de son dernier budget en mars, a mis le projet de parachèvement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic en pause pour cinq ans.

Johanne Fournier

Le plus surprenant, c'est que le gouvernement Legault ne l'a pas retiré du Plan québécois des infrastructures (PQI), mais il ne lui accorde aucun fonds. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) évoque la conjoncture économique pour expliquer la mise en veilleuse du projet jusqu'en 2030.

«C'est pour respecter la capacité de payer des contribuables, fait valoir la porte-parole du MTMD, Julie Marcoux. Le ministère a revu ses priorités



La ministre Geneviève Guilbault continue à dire que le projet de prolongement de l'autoroute 20 est très important. Photo Johanne Fournier

et a repoussé le projet. Le choix qui a été fait est de plus investir dans les

infrastructures existantes. C'est ce qu'on appelle le maintien des actifs.»

Mais, la ministre Geneviève Guilbault continue à dire que le projet est très important. À preuve, la bonification de l'autoroute 20 figure parmi les dix projets majeurs au Québec à faire partie du PQI. «C'est parce que le PQI est fait sur dix ans, explique M^{me} Marcoux. Pour le premier quinquennat [de 2025 à 2030], il n'y a pas de montant prévu pour poursuivre les activités. Par contre, de 2030 à 2035, le projet est provisionné. C'est parce que c'est un projet important que le ministère l'a laissé au PQI.»

Octroi de trois contrats

Quelques mois avant de placer le projet sur la glace, le ministère avait octroyé trois contrats pour une somme totale de 29,3 M\$. Il s'agit du

plus gros montant jamais engagé par le gouvernement Legault depuis qu'il a réinscrit le prolongement de l'autoroute 20 au PQI.

Ces contrats se ventilent comme suit : 11,9 M\$ pour les plans, les devis et le service d'accompagnement pour la construction du pont de la rivière des Trois-Pistoles; 10 M\$ pour la conception du tronçon routier de 6 km entre Notre-Dame-des-Neiges et Trois-Pistoles; 7,4 M\$ pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et de l'avant-projet qui établira les différents scénarios possibles pour l'axe routier entre Trois-Pistoles et Rimouski.

Jusqu'ici, des honoraires de 850 000 \$ ont été déboursés pour permettre aux mandataires de faire le point sur l'avancement du projet avant son retrait au PQI en 2015.

25 victimes : véritable chemin de croix

Une moyenne de 8100 véhicules circule chaque jour sur l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli. L'été, le débit monte à 9580. Entre 2004 et 2022, ce tronçon a été le théâtre de 1203 accidents.

Olivier Therriault

Véritable chemin de croix pour plusieurs conducteurs, ce segment est devenu le tombeau de 25 personnes. Les nombreuses petites croix de chemin qui jonchent la chaussée nous le rappellent inexorablement.

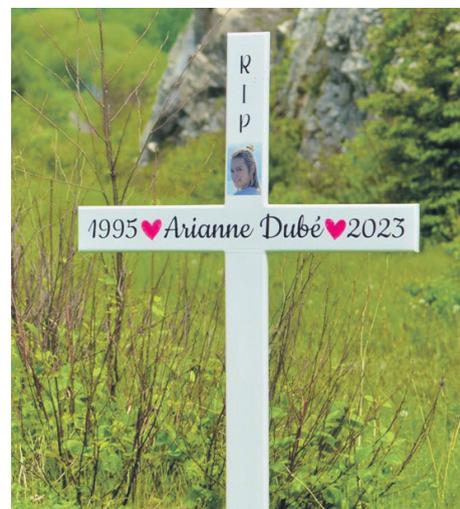
Ce tronçon de l'autoroute 20 a d'ailleurs été désigné parmi les 10 sites les plus dangereux au Québec. Notons qu'il n'existe aucune voie de dépassement sur plus de 20 km entre l'est de Rimouski et Mont-Joli.

Autoroute à quatre voies réclamée

Avec une pétition de plus de 10 000 signataires qu'il a déposée à l'Assemblée nationale, le député de Matane-Matapédia-La Mitis demande depuis longtemps, pour cette portion d'autoroute, un élargissement à quatre voies, séparées par un terre-plein.

Pascal Bérubé déplore que sa demande n'ait pas été retenue par Québec. «On n'a plus d'attente de la CAQ quant à ça. Ce gouvernement a démontré un désintérêt soutenu dans ce dossier-là. Les citoyens de Rimouski interpellent beaucoup la ministre régionale [Maité Blanchette Vézina], qui semble impassible face à la situation.»

En juillet dernier, une coroner a donné raison à Pascal Bérubé en recommandant d'élargir ce tronçon



Arianne Dubé, 28 ans, a perdu la vie en 2023 sur l'autoroute 20. Photo Johanne Fournier

à quatre voies. L'enquête de la coroner Monique Tremblay faisait suite à un accident survenu le 16 novembre 2023 sur l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Anaclet-de-Lessard et qui a coûté la vie à Arianne Dubé, 28 ans.

Le MTMD ne retient pas la recommandation de la coroner Tremblay. Il préfère proposer une autre solution : l'ajout de voies de dépassement.

Ouverture de Costco

Le député Bérubé estime qu'il est «téméraire, voire irresponsable» que le ministère ne tienne pas compte de la recommandation de la coroner, surtout avec la hausse du nombre de véhicules envisagée lorsque le magasin Costco ouvrira ses portes, le 5 août, à Rimouski.

Deux groupes s'affrontent sur leur vision du tronçon inachevé

La 20 : l'autoroute de la discorde

On parle du prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic depuis des lustres. Le projet ne fait pas l'unanimité. Le sujet est polarisant. Il divise les populations concernées. Bref, le projet sème la discorde.



Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

Sans surprise, deux groupes s'affrontent et ne partagent pas la même vision concernant le fameux tronçon inachevé. Il y a des citoyens favorables, qui sont principalement des résidents de Saint-Fabien, du Bic et de Saint-Simon-de-Rimouski.

De l'autre côté, il y a des gens qui s'y opposent. Ceux-ci vivent surtout à Trois-Pistoles et sont soutenus par certaines organisations et des individus de l'extérieur de la région. Le maire de Trois-Pistoles, Philippe Guilbert, est le seul membre de la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) à s'inscrire en faux dans ce projet souhaité par l'ensemble de ses homologues.



Le maire de Trois-Pistoles, Philippe Guilbert.
Photo Johanne Fournier

Pour

Un premier groupe revendique le parachèvement de l'autoroute. Des affiches de différents formats, sur lesquelles il est écrit «On veut l'autoroute 20», ont poussé un peu partout.

«Si on est pour, c'est d'abord pour la sécurité des usagers et des résidents qui habitent sur le bord de la 132, explique l'un des porte-parole du Comité de citoyens en faveur du prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski, Raynald Lavoie. C'est rendu intenable!»

Le résident du Bic appréhende l'ouverture du magasin-entrepôt Costco de Rimouski, prévue le 5 août. «Le transport lourd et les matières dangereuses transitent tous par la 132, observe-t-il. En période estivale, c'est infernal! Puis, comme les Québécois n'iront pas aux États-Unis cet été, il va y avoir beaucoup de monde sur la route. Elle est rendue extrêmement dangereuse à cause des poids lourds et des excès de vitesse provoqués par les gens qui s'impatientent.»

Contre

Les opposants ne demandent qu'une chose : une route 132 améliorée grâce à l'installation de haies brise-vent, de bandes rugueuses, d'une meilleure signalisation, de poteaux réfléchissants.

«Il faut que ça bouge sur la route 132 parce que, sinon, il va continuer à y avoir des morts et on va continuer à mettre ça sur le dos de la route, alors que la cause est, en grande partie, comportementale, avance le porte-parole du groupe "Le pont de la 20, ça tient pas debout" et de la coalition "Non à la 20", Sébastien Rioux.



Le projet de parachèvement de l'autoroute 20 sème la discorde auprès des populations concernées. Photo Johanne Fournier

Ça a été démontré que la route est rarement un problème.»

Le Pistolois estime qu'il faut repenser nos modes de transport, tant de personnes que de marchandises, en utilisant davantage les transports maritime, ferroviaire et en commun. De l'avis de M. Rioux, il n'a pas été prouvé que l'autoroute 20 est plus sécuritaire. «On va juste déplacer les accidents d'un endroit à l'autre et, comme on va permettre aux gens d'aller plus rapidement, ils vont être plus mortels», croit-il.

Les membres de ces groupes sont aussi contre la construction d'un pont au-dessus de la rivière des Trois-Pistoles, principalement pour des considérations écologiques. Ce pont deviendrait le plus haut du Québec.

«Il y a un type de plante qui existe à deux endroits au Québec et l'un d'eux est le bord de la rivière des Trois-Pis-

toles, précise M. Rioux. C'est hyper important qu'elle soit protégée parce qu'elle est extrêmement rare. Aussi, dépendamment des tracés, c'est entre 15 et 20 érablières qui n'existeront plus si la 20 passe.» Toujours selon lui, la construction du tronçon pourrait également nuire à certaines productions agricoles et contaminer l'eau.

Actes de vandalisme

L'an dernier, des actes de vandalisme avaient été commis sur le chantier du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) à Notre-Dame-des-Neiges, en marge de travaux préparatoires à la construction du pont. Un camion du ministère, utilisé pour des opérations de forage, avait aussi subi l'assaut de vandales, qui avaient aussi dispersé du matériel dans la forêt avoisinante. Les actions n'avaient pas été revendiquées par les groupes d'opposants.



Un travailleur sur un chantier de construction. Photo courtoisie



Le monstre de la construction

Le gouvernement libéral de Mark Carney a réuni les premiers ministres des provinces à Saskatoon. À l'ordre du jour : l'ouverture des frontières économiques interprovinciales. Cette initiative inclut l'assouplissement des lois afin de faciliter le déplacement de la main-d'œuvre entre les provinces.

C'est le ministre Christopher Skeete qui est chargé de piloter le projet de loi 112. Son objectif : réduire les barrières en adoptant une approche de reconnaissance unilatérale des normes de fabrication des biens et des certifications professionnelles.

Mais monsieur Skeete est ambitieux. Sait-il qu'au Québec, une panoplie d'organismes régissent le marché du travail, les contrats, la protection du consommateur, les petites créances, ou encore la sécurité sur les chantiers via la CNESST?

Et au sommet de cette pyramide réglementaire trône une entité toute-puissante : la Commission de la

construction du Québec (CCQ).

La CCQ est sans contredit l'organisme le plus redouté du milieu. Elle émet les cartes de compétence, édicte des règlements, inflige des amendes aux entrepreneurs et, avec un mandat, peut même entrer de force dans leurs bureaux. Rien que le processus d'obtention des cartes de compétence est un casse-tête. Saviez-vous qu'il faut un diplôme de secondaire 5 pour espérer obtenir une carte d'apprenti, peu importe le métier?

Que fait-on alors avec tous ces travailleurs habiles de leurs mains, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu terminer leur parcours scolaire ou retourner sur les bancs d'école? Combien de jeunes hommes se retrouvent sur les chantiers dès leur adolescence parce que le système scolaire n'a pas su les accompagner?

Malgré leurs talents, malgré les heures consacrées, ces travailleurs sont relégués au second rang par une bureaucratie rigide.

Défendre l'indéfendable

À elle seule, cette réalité pourrait faire échouer les ambitions de monsieur Skeete. Et ce n'est qu'un début. La CCQ multiplie les catégories, subdivise les tâches par métiers, et complique l'émission des cartes à l'extrême.

Pendant ce temps, sa présidente-directrice générale, Audrey Murray, veille sur son empire. Mais pas assez pour répondre aux invitations des médias québécois qui souhaiteraient débattre avec elle. Jamais elle n'a accepté d'aller en ondes défendre l'indéfendable. Récemment, l'animateur Luc Fernandez lui a lancé une invitation en direct sur les ondes de Cogeco. Résultat? Silence radio.

Pourtant, il avait levé le voile sur des amendes exorbitantes émises par la CCQ. Certaines atteignant 90 000 \$. De quoi faire sombrer n'importe quel petit entrepreneur.

La CCQ se permet même de centraliser

ser dans un même dossier des plaintes qui ne relèvent pas de son mandat : protection du consommateur, petites créances, CNESST... tout y passe. C'est devenu une police économique aussi lourde que la Sûreté du Québec. Un véritable monstre, construit pièce par pièce, jusqu'à devenir le Godzilla de la construction au Québec.

Envisager l'abolition

Non, Mark Carney n'est pas sorti de l'auberge. Et ce, même si le pays est engagé dans une véritable guerre économique avec le président américain Donald Trump. Tant que les lois et les pouvoirs de la CCQ ne seront pas revus, ce sera peine perdue. Il faudra même envisager l'abolition de cet organisme.

Oui, il est parfois valorisant de se poser en champion des grandes vertus. Mais quand le sol commence à trembler sous nos pieds, rien ne garantit qu'on saura réagir à temps.

Sylvie Blanchette veut poursuivre à Amqui

La mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette, sollicitera un deuxième mandat à la mairie d'Amqui lors des élections municipales de novembre prochain.

Véronique Bossé

Elle a finalement confirmé sa décision après une longue réflexion.

«En politique, les mandats sont d'une durée de quatre ans. On doit donc faire le bilan de ces dernières années. Qu'est-ce qui s'est passé? Est-ce que c'était long? Est-ce que ça s'est bien passé? On dédie quatre ans de nos vies aux gens qu'on représente et je devais d'abord déterminer si j'étais prête à donner 100 % de moi-même à la population d'Amqui et la réponse est oui. Je veux être là pour défendre les dossiers, mais je voulais aussi prendre le temps de bien y réfléchir.», indique madame Blanchette.

La mairesse précise que les consé-

quences de l'attaque au camion-bélier survenue le 13 mars 2023, qui fait trois morts et neuf blessés sur le boulevard Saint-Benoît Ouest, n'ont pas influencé sa décision. Le procès de son auteur, Steeve Gagnon, se poursuit au palais de justice de Rimouski.

«Quand c'est arrivé, j'étais là pour la population d'Amqui. J'ai répété aux gens que la ville d'Amqui demeurait un lieu sécuritaire où il fait bon vivre et que ce qui est arrivé demeure un événement isolé. On ne pensait pas vivre ça à Amqui, mais c'est arrivé, une fois. Je veux donc continuer d'être là pour les gens et leur rappeler que notre ville est belle.»

Améliorer Amqui

Sylvie Blanchette rapporte que du travail a été amorcé à la mairie, dans le but précis d'améliorer la ville.

«Nous avons fait faire une étude de la rue Dupont, afin de savoir de quelle



La mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette. Photo courtoisie Ville d'Amqui

façon cette rue pourrait être rénovée, notamment pour encourager les commerçants qui s'y trouvent.»

Parmi les projets auxquelles elle voudrait prendre part, madame Blanchette mentionne entre autres les travaux qui seront faits à l'aréna d'Amqui.

Rappelons cependant que la nature de ces travaux se précisera, une fois que le carnet de santé de l'établissement sera effectué.

Elle souhaite également mettre l'accent sur l'accessibilité aux bâtiments.

Fête nationale du Québec

Festivités locales

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------|---------------------------------|------------------|-------------------|-------------|----------------|------------|----------------------|----------------------|--------------|---------------------|-----------------------------|--------------------|----------------------------|-------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------|------------------|------------|------------------|---------------------------------|--------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------|---------------------------|------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------|--------------|----------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------------------|----------------------|--------------|-----------------|--------------------|----------------------|--------------|--|----------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------|
| Sainte-Hélène-de-Kamouraska (23) | Saint-Philippe-de-Néri (23) | Saint-Pacôme (23) | La Pocatière (23-24) | Saint-Joseph-de-Kamouraska (23) | Les Méchins (23) | Sainte-Paule (23) | Matane (23) | Causapsal (24) | Amqui (23) | Sainte-Irène (23-24) | Val-Brillant (23-24) | Sayabec (24) | Saint-Moïse (23-24) | Saint-Léon-le-Grand (23-24) | La Rédemption (24) | Saint-Charles-Garnier (23) | Les Hauteurs (23) | Saint-Gabriel-de-Rimouski (23) | Saint-Donat-de-Rimouski (23) | Padoue (23) | Grand-Métis (24) | Price (23) | Sainte-Luce (23) | Sainte-Angèle-de-Mérici (23-34) | Saint-Clément (23) | Sainte-Françoise (23) | Notre-Dame-des-Neiges (24) | Saint-Mathieu-de-Rioux (23) | Saint-Simon-de-Rimouski (23) | Esprit-Saint (23) | Trinité-des-Monts (23-24) | Saint-Narcisse-de-Rimouski (23-24) | Saint-Valérien (24) | Saint-Fabien (23) | Rimouski (Le Bic) (23-24) | Saint-Cyprien (23) | L'Isle-Verte (23) | Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (23) | St-Arsène (23) | Cacouna (23) | Rivière-du-Loup (24) | Notre-Dame-du-Portage (23) | Saint-Éloi (23) | Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (23) | Saint-Épiphanie (23) | Dégelis (23) | Packington (23) | Rivière-Bleue (23) | Saint-Eusèbe (23-24) | Auclair (23) | Lejeune (Halte Lacustre, Grand Lac Squatec) (23) | Biencourt (23) | Témiscouata-sur-le-Lac (23) | Saint-Louis-du-Ha! Ha! (23) | Saint-Elzéar-de-Témiscouata (23) | Saint-Honoré-de-Témiscouata (23-24) | Pohénégamook (23-24) |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------|---------------------------------|------------------|-------------------|-------------|----------------|------------|----------------------|----------------------|--------------|---------------------|-----------------------------|--------------------|----------------------------|-------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------|------------------|------------|------------------|---------------------------------|--------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------|---------------------------|------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------|--------------|----------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------------------|----------------------|--------------|-----------------|--------------------|----------------------|--------------|--|----------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------|

Festivités régionales

MONT-JOLI 23 juin

- 16h30 Chantois et Bob Arseneau
- 16h30 Hot-dogs et service de breuvages au profit du Club les Espadons
- 18h30 à 22h00 Service de breuvages au profit du Club les Espadons
- 18h45 Attache ta Tuque : hommage aux Cowboys Fringants
- 20h00 Animations et SLAM Est du Québec
- 20h30 Revivez GAROLOU avec le chanteur original Michel Lalonde!

SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE 24 juin

- 12h00 à 16h00 Jeux gonflables, maquillages, jeux d'eau et restaurateurs de rue

SAINTE-FLAVIE 24 juin

- 16h00 Restaurant de rue
- 18h30 Spectacles de Mathieu Lavoie, Tom Gagnon et feu de joie

Cette année on fête le 50^e anniversaire de la chanson « Gens du pays »



Photo : Patricia Richard

Pour connaître les programmations complètes : www.fetenationale.gouv.qc.ca

En partenariat avec :



Six mois de prison pour Lapointe-Roberts

Détenu depuis son arrestation le 11 mai 2023, Jonathan Lapointe-Roberts passera les six prochains mois à l'ombre après avoir été reconnu coupable de possession de stupéfiants dans le but de trafic.

Olivier Therriault

Cette peine tient compte de la détention préventive de deux ans et 17 jours comptant à 1,5 jour par jour purgé. Elle sera suivie par une probation de trois ans où le Rimouskois devra garder la paix et avoir une bonne conduite. La Cour d'appel avait ordonné la détention de l'accusé pendant le processus judiciaire, comme l'avait fait avant elle le juge James Rondeau, de la Cour du Québec.

La condamnation de Lapointe-Roberts fait suite à une importante opération en matière de trafic de stu-

péfiants afin de mettre fin aux activités de revente d'un réseau organisé de trafiquants qui opérait dans la grande région de Rimouski. Les policiers ont effectué, le 11 mai 2023, une série de perquisitions dans des résidences du boulevard St-Germain Ouest, de la rue du Ravin, de la 4e rue Est et de la 2e rue Ouest ainsi que dans cinq véhicules.

Également impliquée dans cette affaire, sa mère, Natalie Roberts, 58 ans, n'a toujours pas enregistré son plaidoyer, elle qui a changé d'avocats à trois reprises depuis le début des procédures.

Tentative de meurtre à Sainte-Angele

Doxanne-Maherline Racine, 28 ans, de Terrebonne, accusée de tentative de meurtre, de voies de faits graves et d'avoir eu en sa possession une arme

à feu prohibée, en lien avec un événement survenu en avril 2024 à Sainte-Angele-de-Méridc, donnera une orientation à ses dossiers le 25 juin au palais de justice de Rimouski.

L'avocat de l'accusée, Me Hugo Caissy, a indiqué vouloir poursuivre des discussions avec sa collègue du ministère public, Me Marie-Pier Chicoine-Côté avant de prendre position. Les parties souhaitent que le dossier suive celui du coaccusé Lickenson Grégoire, qui devrait également prendre position sur la suite du processus judiciaire, le 25 juin.

Racine a fait l'objet d'un mandat d'arrestation de la Sûreté du Québec. Elle a comparu une première fois le 23 juillet. Le juge de la Cour du Québec, Yves Desaulniers, a accepté de la remettre en liberté sous conditions, dont celle de demeurer à son

domicile de Terrebonne entre 19 h et 7 h.

Il lui est également interdit de communiquer ou de tenter de communiquer avec son coaccusé Lickenson Grégoire.

Robert Arsenault reste détenu

Arrêté le 7 mai dernier lors d'une perquisition en matière de stupéfiants dans une maison de chambres de l'Allée du Rosaire à Rimouski, Robert Arsenault, 51 ans, qui était en liberté sous condition, pourrait voir cette liberté lui être révoquée.

En attendant la décision d'un juge, il reste en prison au moins jusqu'au 23 juin. Son enquête sur remise en liberté a été reportée cinq fois jusqu'à maintenant.

Vos fournisseurs de solutions!



ÉQUIPEMENT BELZILE
DICKNER
FOURNITURES INDUSTRIELLES

VENTE | LOCATION | RÉPARATION

L'ÉVÈNEMENT ÉLECTRISANT



AMQUI

VENDREDI
 13 JUIN

508 Rte 132 Ouest
 418 629-3632

DÉPENSEZ

2000 \$ ET + AVANT
 LES TAXES

sur les outils Milwaukee^{MD}

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

(1) DE CES ARTICLES :

- Ensemble de 2 outils M18 FUEL^{MC}
- Haut-parleur de chantier Bluetooth^{MD} M18^{MC}



VALEUR
 ALLANT
 JUSQU'À
 588

+10%

DE RABAIS

DÉPENSEZ

200 \$ ET + AVANT
 LES TAXES

sur les lames linéaires, outils à main,
 vêtements de travail et produits de sécurité*



OBTENEZ

un organisateur compact
 PACKOUT^{MC}

EN PRIME



VALEUR DE 49⁹⁸ \$

DÉPENSEZ

1000 \$ ET + AVANT
 LES TAXES

sur les outils Milwaukee^{MD*}



OBTENEZ

un bloc-pile M18^{MC} REDLITHIUM^{MC}
 HIGH OUTPUT^{MC} XC6.0

EN PRIME



VALEUR DE 259 \$

DÉPENSEZ

2000 \$ ET + AVANT
 LES TAXES

sur les outils Milwaukee^{MD*}



OBTENEZ

un bloc-pile M18^{MC}
 FORGE^{MC} XC8.0

EN PRIME



VALEUR DE 298 \$

SUR TOUS LES
 ARTICLES
 MILWAUKEE^{MD}
 EN MAGASIN
 ET SUR COMMANDE



Procès Gagnon : la défense s'exprime

Le procès de Steeve Gagnon, qui se tient devant jury au palais de justice de Rimouski, faisait relâche jusqu'à ce mercredi 11 juin, alors que l'avocat de l'accusé, Me Hugo Caissy, a amorcé la présentation de la preuve de la défense.

Alexandre D'Astous

Le ministère public a complété sa preuve, le 5 juin, avec l'audition de

son 46^e et dernier témoin, Stéphane Bolduc, qui a notamment présenté les données extraites du téléphone cellulaire de l'accusé, dont trois vidéos qui ont été diffusés aux membres du jury.

Dans ces vidéos enregistrés le 11 mars à 2023 à 14 h 59, 15 h 19 et 15 h 23, Steeve Gagnon dévoile ses plans funestes.

Il projette de se rendre dans trois

écoles pour foncer dans des jeunes. «Vous voulez me faire chier, vos morveux sont morts», déclare-t-il dans une des vidéos.

Se rendre sur le terrain de trois écoles

Selon ses plans, il souhaitait se rendre d'abord à la Polyvalente d'Amqui pour percuter 20-25 jeunes. Ensuite, il se rendrait à l'école Caron pour 25-30 autres jeunes et à l'école

Sainte-Ursule pour 30 à 40 jeunes de plus.

«Le temps que l'appel se rende aux services d'urgence et qu'ils se déplacent, je serai en direction du poste de police où je les attendrai en m'allumant une cigarette. Le repos du guerrier tabarnak. Je vais faire grimper votre code de sécurité à extrême ma gang d'...», expliquait-il.

Des admissions

Rappelons que la défense a admis dès le début du procès que la camionnette Ford F-150 appartenait à Steeve Gagnon et que c'est ce dernier qui était au volant le 13 mars 2023.

Le fait que les décès découlent d'un impact avec le véhicule de l'accusé est aussi admis tout comme le fait que les manœuvres du véhicule ne peuvent pas être expliquées par un bris mécanique.

Steeve Gagnon fait face à trois chefs de meurtre au premier degré, donc avec préméditation, et deux chefs de tentatives de meurtre.

Le procès a débuté le 15 mai avec la sélection des jurés. Une pause était déjà prévue pour les 9 et 10 juin. Il a été convenu d'attendre pour commencer l'audition des témoins de la défense.



Steeve Gagnon lors de sa première présence en cour au palais de justice d'Amqui. Photo courtoisie Steven Leblanc-Journal de Québec

Frères Maristes : victimes recherchées dans l'Est-du-Québec

Le cabinet d'avocats Kruger Kandestin, de Montréal est à la recherche de victimes d'agressions sexuelles par des membres de la Congrégation religieuse des Frères Maristes au Québec, dont certaines pourraient se trouver au Bas-Saint-Laurent ou en Gaspésie.

Alexandre D'Astous

« Les Frères Maristes ont enseigné un peu partout au Québec. Nous lançons un vaste avis de recherche pour évaluer le nombre de victimes dans le but

d'un venir à un règlement avec Les Frères Maristes. Si jamais il n'y a pas d'entente hors cour, un procès se tiendra du 5 avril au 7 juin 2026 », indique Me Alexandre Paquette Denommé, de Kruger Kandestin.

La Cour supérieure du Québec a autorisé une action collective contre les religieux membres de la Congrégation religieuse des Frères Maristes, le 24 janvier 2023. Cette action collective vise à obtenir une indemnisation pour toute personne victime d'agression sexuelle de la part d'un religieux

Frère Mariste.

Intention de négocier

« Les Frères Maristes ont manifesté l'intention de négocier en vue d'une éventuelle entente hors cours. Pour cette négociation, nous avons besoin du nombre de victimes », précise Me Paquette Denommé.

Les victimes sont invitées à communiquer avec les avocats du groupe au 514 878-2861 ou 1-844-999-2861 ou via le www.kklex.com.

L'inscription est gratuite et confidentielle. Seul le nombre de victimes sera communiqué aux procureurs des Frères Maristes.

Déjà plus d'une soixantaine de victimes d'un peu partout au Québec font partie du recours collectif.

À noter que cette action exclue les victimes d'agressions sexuelles commises au centre d'hébergement le Patro Lokal à Saint-Hyacinthe entre 1970 et 1986 puisque ces victimes ont déjà été indemnisées.



RAPPORT DU MAIRE

sur les faits saillants du rapport financier
et du rapport de l'auditeur indépendant
pour l'année financière 2024



Rimouskoises,
Rimouskois,

Nous voilà déjà au rendez-vous annuel des états financiers, comme le prévoit la Loi sur les cités et villes, et c'est avec plaisir, à titre de maire de Rimouski, que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière qui a pris fin le 31 décembre 2024.

L'année financière aura assurément été marquée par les investissements pour la création de logements. Plusieurs initiatives comme des dons de terrains, des congés de taxes foncières ainsi que des contributions monétaires ont généré un nombre record de 809 unités de logement mises en chantier en 2024. Aussi, les ventes de terrains à diverses entreprises d'envergure permettront d'accroître la vitalité économique de la ville.

Les résultats de l'année 2024 mettent ainsi en lumière notre capacité à naviguer avec une marge de manœuvre limitée, mais aussi notre volonté d'accomplir des projets stimulants et porteurs pour la collectivité.

Je vous invite à consulter tous les documents détaillés au www.rimouski.ca :

- Rapport financier 2024;
- Reddition de comptes 2024;
- Rémunération des élus et élues;
- Contrats octroyés en cours d'année.

RÉSULTATS DU RAPPORT FINANCIER

En début d'année 2024, nous annonçons un budget de fonctionnement de 115,2 M\$. En contrepartie, nous avons réalisé des dépenses totalisant 115 M\$, en maintenant l'équilibre budgétaire. Sur le plan des revenus d'opération, un total de 143,7 M\$ fut obtenu, ce qui nous permet aujourd'hui de placer des revenus exceptionnels à nos réserves à la hauteur de 26 M\$. En plus de notre budget de fonctionnement, des investissements en immobilisations ont été réalisés pour une valeur totale de 34,8 M\$.

Nous sommes donc satisfaits du bilan financier, alors qu'au 31 décembre 2024, la Ville a enregistré un surplus de fonctionnement de 2,7 M\$, ce qui représente 2,3 % du budget adopté en début d'année 2024.

Une partie importante du surplus enregistré provient d'éléments exceptionnels. Le très faible taux de précipitation de neige a permis de dégager un surplus d'opération record de 1,9 M\$ pour les opérations de déneigement. Au niveau du transport collectif, une bonification des subventions reçues, combinée aux améliorations des circuits et l'accroissement du nombre d'usagers et d'usagères de la Société des Transports de Rimouski, ont permis de dégager un surplus de 0,7 M\$.

Parmi les revenus à souligner au rapport financier 2024, des revenus exceptionnels de fonctionnement de 13,6 M\$ ont été affectés à la réserve financière relative aux actifs immobilisés. Une somme qui permettra de bien anticiper et de répondre à de futurs besoins, comme la réalisation du centre multisport et la revitalisation du centre-ville. Également, une subvention de 12 M\$ du gouvernement provincial, placée dans une nouvelle réserve financière, soutiendra la mise en place d'actions structurantes pour l'adaptation et la transition climatique.

Nous avons également versé 2,7 M\$ en subventions aux organismes et ce, à même nos réserves financières afin de créer des logements. De plus, nous avons octroyé une somme de 311 000 \$ à l'Office d'habitation Rimouski-Neigette afin d'effectuer des travaux d'amélioration des logements dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique de la SHQ.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

De nombreux projets d'immobilisations ont été réalisés à Rimouski en 2024, pour un total de 34,2 M\$. Parmi les projets phares réalisés ou en voie d'être finalisés :

- Extension des services – rue du Coteau et boulevard Arthur-Buies Est (8,3 M\$);
- Travaux routiers (3,7 M\$);
- Travaux de réfection et d'amélioration au Colisée (4 M\$);
- Réfection de la toiture de la bibliothèque Lisette-Morin (1,2 M\$);
- Réfection des hangars de l'aérodrome (2,6 M\$).

CONTRÔLE DE LA DETTE

Le taux d'endettement de la Ville est plutôt stable avec une diminution de 2 % en proportion des revenus qui sont, quant à eux, en croissance. L'endettement net de la Ville à la fin de l'année 2024 était porté à 72,8 M\$, soit une augmentation de 5,2 M\$ comparativement à l'année précédente.

En 2024, la Ville a affecté 6,1 M\$ au remboursement de la dette. De nouveaux emprunts, totalisant 11,3 M\$, ont été contractés afin de réaliser plusieurs projets comme la réhabilitation de diverses chaussées sur le territoire, le collecteur pluvial Ross, de même que les réfections des toitures de l'hôtel de ville, de l'édifice Claire-l'Heureux-Dubé et de la bibliothèque Lisette-Morin.

REGARD SUR L'AVENIR

Dans les prochaines années, nous continuerons de dynamiser notre ville en finançant nos projets autrement, toujours avec prévisibilité, afin de limiter l'impact financier sur les citoyennes et citoyens.

Des projets d'envergure nous attendent ces prochaines années, lesquels changeront assurément le paysage de la ville et augmenteront les services à la population. Le réaménagement de la place des Anciens-Combattants, la construction du centre multisport, l'aménagement de pistes cyclables un peu partout sur le territoire et le verdissement de notre ville ne sont que quelques exemples qui animent notre grande équipe municipale.

Guy Caron
Maire de Rimouski

Les états financiers 2024 ont été audités par la
firme Mallette.

Deux ans après son décès

Rien n'a avancé pour Doris Labonté

Deux ans après sa mort survenue le 1^{er} juin 2023, il n'y a toujours pas d'hommage permanent pour souligner l'héritage de l'ancien entraîneur-chef de l'Océanic de Rimouski, Doris Labonté.

Alexandre D'Astous

Dans les jours suivants son décès, le maire de Rimouski, Guy Caron, ne se disait pas fermé à l'idée d'un lecteur du *Soir* de nommer le Pavillon polyvalent, de l'avenue de la Cathédrale, au nom de Doris Labonté.

Le *Soir* lui a demandé si c'était toujours dans les plans et si le dossier avait cheminé. «Ce n'est pas venu à la table du conseil. C'est le genre d'élément qui doit être soumis au comité de toponymie et voté par la suite. Je ne suis pas au courant si une demande a été faite ou si c'est présentement à l'étude», mentionne monsieur Caron.

Le maire de Rimouski affirmait, en juin 2023, que la Ville était ouverte à rendre un hommage permanent à celui qu'elle avait nommé ambassadeur.

Journaliste et animateur sportif à l'école secondaire Paul-Hubert de Rimouski, Labonté a travaillé au sein des organisations des Cataractes de Shawinigan, des Draveurs de Trois-Rivières et des Faucons de Sherbrooke avant d'être embauché par l'Océanic, en 1995.

«Je suis content que nous ayons pu lui rendre hommage de son vivant en lui accordant le titre d'ambassadeur de la Ville de Rimouski en 2021. J'étais aussi présent au Colisée Financière Sun Life lorsque l'Océanic a hissé sa bannière dans les hauteurs de l'aréna. J'ai côtoyé Doris lorsque j'étais dans le sport mineur et quand j'ai fait mes classes dans le journalisme rimouskois dans les années 1980. C'était



Doris Labonté demeure le seul entraîneur-chef de l'Océanic à avoir remporté la Coupe Memorial. Photo courtoisie

quelqu'un d'approchable qui avait toujours du temps pour les autres et qui avait le cœur sur la main», indiquait Guy Caron.

Doris Labonté demeure le seul entraîneur-chef de l'Océanic à voir gagner

la Coupe Memorial, en 2000, même si Clément Jodoin (2009), Serge Beausoleil (2015) et Joël Perrault (2025) y ont participé. Du lot, Labonté est le seul natif de Rimouski. Il détient encore de nombreux records chez l'Océanic.

Produit fini et installé.

POUR VOS PROJETS RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

PLIAGE DE MOULURES EN ACIER ET EN ALUMINIUM
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES POUR MURS ET TOITURES
PRODUITS D'ACIER ET D'ALUMINIUM
FABRICATION SUR MESURE

Profileuse qui permet la fabrication de panneaux de recouvrement directement sur le chantier.

FERBLANTERIE
EXPERT INC

Service et produits de qualité supérieure

418 722-6889 | ferblanterieexpert@telus.net | 221, av. du Havre, Rimouski

11 | Le mercredi 11 juin 2025 | Le Soir • Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

10 000 plants de raisins à Saint-Joseph-de-Lepage

Des vins de La Mitis qui se distinguent

La plantation compte environ 10 000 vignes sur une superficie de 4 hectares. Photo Johanne Fournier

Les vins du vignoble la FETE (Ferme expérimentale Terre-Eau) ravissent de plus en plus le palais des fins dégustateurs. S'étendant sur une superficie de 4 hectares située à Saint-Joseph-de-Lepage, les 10 000 plants de raisins issus de 13 cépages, qui sont cultivés à des fins expérimentales, permettent de produire 16 vins différents.

Johanne Fournier

L'un de ces vins, le Bel-Chas 2023, a séduit les membres du jury de la Sélection mondiale des vins 2024, organisée par la Société des alcools du Québec. Le Bel-Chas a obtenu 86 points, se classant ainsi tout juste au pied du podium.

Le jury composé de 60 membres de la filière internationale et canadienne des vins a goûté aux 1630 vins proposés par des producteurs de 31 pays.

Pour la vinificatrice et cheffe de cuves du vignoble de La Mitis, il s'agit d'une réussite qui ouvrira la voie d'une nouvelle aventure, espère-t-elle.

«Pour un vin dont on n'avait aucune idée, comment il allait se positionner dans le paysage des vins, c'est comme un sceau d'approbation», réagit la chimiste Anne Corminboeuf. Plus récemment, la FETE a lancé certains de ses produits lors du Salon des vins de Rimouski, organisé par la Fondation Maison Marie-Élisabeth de Rimouski. Les visiteurs ont pu déguster des vins blancs, rosés et rouges issus d'au moins cinq des 13 cépages cultivés à la FETE.

Selon le président-directeur général de Terre-Eau, Louis Drainville, l'accueil de ces nouveaux vins a été exceptionnel de la part des participants du Salon des vins, qui s'est tenu le 24 avril.

Commercialisation

La commercialisation récente des vins de la FETE marque le début d'une nouvelle étape pour le vignoble.

«La commercialisation se fait à la FETE et dans les marchés publics, précise monsieur Drainville. Actuellement, on peaufine notre approche auprès des restaurateurs.» Le viticulteur produit principalement des vins blancs et rosés, qui s'harmonisent à merveille avec le poisson et les fruits de mer. Quant au rouge, il peut être bu en consommant des viandes rouges et du maquereau.

De l'avis de l'agronome et biologiste, la personnalité si particulière des vins de la FETE se développe grâce au contexte maritime, au terroir rimouskois, à la proximité du fleuve et à son climat qui donne des hivers plus tempérés.

La FETE

La FETE poursuit principalement comme objectif l'amélioration de la connaissance viticole et vinicole. Dans cette optique, l'agrandissement du chai est déjà dans les cartons de l'entreprise. «L'année passée, on a produit à peu près 4000 à 5000 bouteilles, alors qu'avec les prochaines estimations, on parle de 8000 à 10000 bouteilles, tous cépages confondus», indique Louis Drainville.

La majeure partie des vignes de la FETE croît en terroir rimouskois. Celui-ci est composé d'un sol plutôt léger et peu profond. Une parcelle

de 0,5 hectare se trouve sur un sol plus argileux. Plus de 80 % des raisins poussent sur un sol de la série Rimouski. Peu profond, il repose sur une roche de schiste argileux, qui est propice à la viticulture, selon le dirigeant de Terre-Eau.



Le Bel-Chas est arrivé en quatrième position à la Sélection mondiale des vins 2024, organisée par la Société des alcools du Québec. Photo Johanne Fournier

Le travail des sols a commencé il y a dix ans, tandis que les vignes ont principalement été implantées en 2016 et 2017. Une dernière parcelle a été ajoutée il y a trois ans, dont la vendange a donné sa première cuvée l'an dernier.



Anne Corminboeuf et Louis Drainville ont confiance en leurs produits qui sont déjà fort bien accueillis par les connaisseurs. Photo Johanne Fournier

Le terrain de l'ex-garage municipal acquis

Le Groupe Blouin, propriétaire de l'Hôtel Rimouski, achète le terrain de l'ancien garage municipal de la Ville de Rimouski, situé sur la rue Saint-Germain Est.

Alexandre D'Astous

Une résolution en ce sens a été adoptée à la majorité lors de la séance du conseil municipal de lundi dernier. Les conseillers de Saint-Germain, Philippe Cousineau-Moron et de Saint-Pie-X, Mélanie Bernier, ont voté contre.

«Je pense qu'on passe à côté d'une opportunité de développement économique dans ce secteur. Je ne crois pas que la meilleure solution pour ce terrain soit un stationnement. Dans un effort pour densifier le centre-ville, je pense qu'on aurait dû prioriser un développement commercial ou mixte», mentionne Philippe Cousineau-Morin.

Le conseiller de Sacré-Cœur, Sébas-



Le site de l'ancien garage municipal de Rimouski. Photo Olivier Therriault

tien Bolduc, rappelle que ce terrain est contaminé et qu'il est en vente depuis longtemps sans que personne ne démontre de l'intérêt. «L'Hôtel Rimouski va en faire de la

densification avec l'ajout d'un salon de jeux et un agrandissement pour 66 chambres supplémentaires. Ces activités augmentent les besoins en stationnements».

Le Groupe Angus s'était désisté

Le maire de Rimouski, Guy Caron, précise que le Groupe Angus avait initialement démontré de l'intérêt pour le terrain de l'ancien garage municipal.

«Ses décideurs ont cédé leur intérêt sur le terrain et le Groupe Blouin, en raison de l'expansion à l'Hôtel Rimouski avec un centre des congrès 50 % plus grand, un salon de jeux et 66 nouvelles chambres, désiraient avoir du stationnement supplémentaire, ce que le conseil a analysé. On voulait s'assurer que l'accès par Saint-Germain Est, vers Lebeau Vitres d'autos, soit plus esthétique que seulement un espace vide de stationnement. On voulait que ce soit un bel espace de bienvenue et c'est la discussion que nous avons eue avec le groupe Blouin».

La résolution présentée à la séance du conseil municipal ne mentionne pas le montant de la vente du terrain.



PORTE OUVERTE

SAMEDI 14 JUIN, AU CLUB DE TIR DU BAS-SAINT-LAURENT

VOUS POURREZ ESSAYER : CARABINE, PISTOLET, FUSIL

TIRAGE PRÉVU D'UNE CARABINE SAVAGE AXIS 308 WIN AVEC TÉLESCOPE VORTEX*

Le club de tir est facile d'accès, autant par la route 132, St-Anaclet, que par la sortie 621 de l'autoroute 20 (sortie Pointe-au-Père)

*** : La participation au tirage est limitée aux personnes qui achèteront des forfaits de tir (carabine, pistolet ou fusil/pigeon d'argile)**



Taxi Rimouski démarre ses activités



Olivier Tardif et l'une des voitures de Taxi Rimouski. Photo Véronique Bossé

Déjà propriétaires de Taxi Mont-Joli, Olivier Tardif, Mickaël D'Anjou et Sophie D'Astous lancent une nouvelle compagnie de transport appelée Taxi Rimouski. Elle devient la troisième gérée par le groupe.

Véronique Bossé

Au cours des dernières années, ces gens d'affaires ont acquis la compagnie de taxis de Fermont, Taxi Mont-Joli et quatre permis appartenant à des propriétaires de la coopérative Taxis 800 de Rimouski.

« On voulait avoir notre indépendance, puisque dans une coopérative, tout le monde doit être d'accord. Les choses se sont très bien passées à

Mont-Joli, alors nous avons voulu des voitures et un numéro de téléphone qui seraient propres à notre compagnie », raconte monsieur Tardif. Les deux compagnies comptent sur une quinzaine d'employés et 12 voitures.

Taxi Rimouski propose les services de transport adapté à Mont-Joli et à Rimouski, de livraison de colis express, de déverrouillage de porte ainsi que de survoltage de batterie.

L'entreprise prévoit aussi lancer, d'ici 2027, un service 100 % électrique pour la communauté et les entreprises. Le tout sera accompagné d'une application mobile. Pour appeler un taxi : 418-724-2404.

Les chiens admis dans les commerces

Le Centre de services animaliers de Rimouski (CSAR) a mis sur pied une initiative mobilisant plusieurs commerces de la rue St-Germain Ouest. Ils acceptent les chiens en laisse dans leurs établissements tout au long du mois de juin.

Véronique Bossé

Les commerçants, qui prennent part à l'initiative, ont déboursé 50 \$ chacun pour recevoir une trousse contenant une gamelle, des sacs à besoin, du produit nettoyant, des essuie-tout, ainsi qu'une pancarte qui permet de les identifier comme participant de l'activité au profit du CSAR.

« On s'est donc dit, pourquoi ne pas essayer un genre de projet pilote pour valider, avec les autres commerçants, si ce serait possible d'intégrer les chiens ? On pense que

sa peut être bénéfique pour tout le monde, autant pour les consommateurs qui ont des chiens, que pour les commerçants. Il arrive que des gens se privent d'aller magasiner parce qu'ils ont leur chien avec eux », indique la gestionnaire du projet, Sandrine Carrier

Les personnes qui souhaitent profiter de l'initiative doivent cependant respecter certaines règles : leur chien doit être propre, social et tenu en laisse, en tout temps.

Comme il s'agit d'un projet pilote, il est prévu que les commerces participants soient rencontrés, une fois le mois terminé. « On regardera avec eux ce qu'ils ont retenu du mois et on déterminera si c'est quelque chose qui pourrait être faisable pendant l'ensemble de la période estivale. On voudrait aussi savoir si l'expérience a été bénéfique pour eux. »



Les chiens sont admis dans plusieurs commerces de la rue St-Germain Ouest. Photo Véronique Bossé

Économisez sur l'Internet ben fiable et ben rapide

Internet propulsé par la fibre

À partir de

49,99 \$
/mois

Des conditions s'appliquent. Les prix et les forfaits peuvent varier par région.

Activation gratuite

En ligne seulement

Peu importe ce que vous faites en ligne, on est là pour vous :

- Connexion fiable propulsée par la fibre optique
- Forfaits illimités avec des vitesses allant jusqu'à 1 Gbps
- Wi-Fi avancé pour offrir une connexion solide
- Contrôle simple de votre réseau avec l'appli Wi-Fi
- Forfait Cogeco Sécurité inclus

Visitez cogeco.ca ou appelez-nous au 1 800 581-9812

 **COGECO**

Construction Albert primée par le jury



Marc-André Lavoie, directeur général, Développement stratégique d'affaires de TELUS, Andréane Pelletier, coprésidente de la CCIRN, Louis-Vincent Albert, accompagné de représentants de l'entreprise Construction Albert, récipiendaire du Prix Jules-A. Brillant – Entreprise de l'année. (Photo courtoisie Laurie Cardinal) Photo Laurie Cardinal

Construction Albert a été sacrée l'entreprise de l'année lors de la 39e Soirée reconnaissance de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, tenue ce vendredi 6 juin au Complexe sportif Desjardins, en recevant le prestigieux Prix Jules-A.-Brillant.

Olivier Therriault

Avant de remporter cet honneur, Construction Albert avait mis la main sur le titre dans la catégorie « Production, transformation et industrie ». La Chambre de commerce souligne la vitalité économique et l'implication soutenue de l'entreprise dans la communauté rimouskoise.

La courtière immobilière Rose-Marie Lebrun de Via Capitale Horizon et la Bijouterie Ferland ont aussi gagné deux prix. Madame Lebrun a été honorée dans les catégories « Nouvelle entreprise » et « Jeune personnalité », tandis que la Bijouterie Ferland s'est illustrée dans celles « Commerce de détail et vente en ligne » ainsi que « Relève entrepreneuriale ».

Autre prix de la soirée

Le Crêpe Chignon (Hébergement, restauration et tourisme), Agence Megg!e (Services aux entreprises), Les Cliniques Sylvain Trudel (Services aux individus), le Conservatoire de musique de Rimouski (Culture et divertissement), l'Association du cancer de l'Est du Québec (Organisme à but non lucratif, coopérative et économie sociale) et Aquamation Les belles Étoiles (Travailleur autonome et microentreprise) ont remporté les autres prix de la soirée.

La 39e Soirée Reconnaissance se déroulait sous la présidence d'honneur d'Éric Drouin de Promutuel Assurance de l'Estuaire.

L'UQAR veut repartir l'école d'immersion

Le maire de Trois-Pistoles, Philippe Guilbert, confirme que l'UQAR travaille en collaboration avec la Ville pour une relance de l'école d'immersion pour l'été 2026.

Alexandre D'Astous

Selon le maire, la forme n'est pas encore clairement établie, mais il est certain que les participants résideront dans des pensions, comme c'était le cas avec l'école d'immersion en langue anglaise offerte par l'Université Western, en Ontario, pendant plus de 90 ans. L'institution a mis fin au programme au retour de la pandémie.

« Nous sommes en train de monter un projet pilote avec l'UQAR et le milieu. Un comité de gestion a été formé pour prendre quelques responsabilités par rapport à l'école. On vise un départ pour 2026. L'UQAR s'est manifestée

dans la dernière année. Ses dirigeants ont fait des démarches de leur côté afin de voir si c'était possible d'aller de l'avant. À première vue, ça semble très intéressant, ce qui nous incite à aller plus loin dans la démarche », indique monsieur Guilbert.

De plus petite envergure

Puisque tout est à refaire, le maire s'attend à un projet de plus petite envergure que ce que l'Université Western proposait.

« On ne peut pas repartir avec le rythme de croisière que nous avons avec Western. Il faut redémarrer la machine, mais pour l'instant c'est prometteur. Ce serait un programme d'immersion en famille d'accueil. Le principe va rester. Dans la forme, on verra comment ça va s'appliquer. L'idée, c'est de reprendre la même formule, mais de l'appliquer à la sauce



L'école d'immersion en langue française anime Trois-Pistoles, durant l'été, depuis 1933. Photo courtoisie

UQAR », poursuit monsieur Guilbert.

Une autre rencontre des partenaires est prévue pour bientôt afin de régler certains détails.

Plus vieille école du genre au Canada

Implantée en 1933, l'École d'immersion française de Trois-Pistoles

est la plus vieille école du genre au Canada. Chaque année, ses activités ont généré des retombées économiques et sociales importantes pour l'ensemble de la communauté.

Plus de 30 000 étudiants ont pu découvrir Trois-Pistoles et le Bas-Saint-Laurent à travers l'apprentissage du français.

La Quincaillerie Sayabec est inaugurée

La Quincaillerie Sayabec, sous la bannière du Centre de rénovation Home Hardware, a célébré son inauguration officielle. Propriétaires de l'établissement de la route 132 depuis août 2024, Marie-Claude Nicolas et Maxime Rivard ont accueilli la population pour trois jours d'activités.

Olivier Therriault

«L'achalandage a dépassé nos attentes. Sentir l'enthousiasme et la reconnaissance des gens confirme que nous avons eu raison d'investir dans notre village. Nous avons fait le bon choix de maintenir ce service essentiel à Sayabec. Nous nous engageons à faire de la Quincaillerie Sayabec un endroit où les gens d'ici peuvent trouver des produits de qualité et des conseils fiables pour tous leurs besoins en matière de rénovation domiciliaire», souligne madame Nicolas.

Privée d'une quincaillerie pendant

quelques mois à la suite du départ à la retraite de l'ancien marchand, la population de Sayabec et des environs profite d'un point de service local moderne depuis l'acquisition.

Les nouveaux gestionnaires ont investi dans l'agrandissement et l'ajout de

services comme le bois d'œuvre, la peinture spécialisée, la plomberie de finition, le taillage de clés, l'estimation de projets et la livraison. «L'achat local n'a jamais été aussi crucial. Nous sommes fiers d'offrir à la population un commerce rénové, un service humain et enraciné dans notre com-

munauté», affirme monsieur Rivard, aussi propriétaire d'une érablière à Val-Brillant.

Érablières de petite taille

À ce titre, la Quincaillerie Sayabec compte développer le créneau des érablières de petite taille. Ses propriétaires veulent accompagner les gens intéressés à entailler les arbres de leurs terrains en leur fournissant tous les accessoires et les outils nécessaires afin d'arriver à une production artisanale au cours du printemps.

«Nous souhaitons épauler toute personne qui souhaite récolter la sève de ses érables à sucre mature pour la transformer en sirop d'érable. C'est de joindre l'utile à l'agréable pour ceux qui veulent stimuler cette passion», indique Marie-Claude Nicolas.

La Quincaillerie Sayabec emploie 12 personnes, dont quatre provenant de l'ancienne administration.



Maxime Rivard et Marie-Claude Nicolas, au centre, entourent le maire de Sayabec, Marcel Belzile. Photo courtoisie

CONSULTATION CITOYENNE

Programme décennal de **dragage** des installations portuaires
de **Rimouski**

Société portuaire
du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie

Québec



Deux options pour participer :

En présentiel

Mercredi 18 juin, à 19 h

À l'hôtel Rimouski
(Salle Mgr Langevin)

En ligne

Du 18 juin au 6 juillet

Rendez-vous
au spbsg-consultation.ca



Apprenez-en plus sur le projet :
Rendez-vous au spbsg.com ou scannez le code QR



Projet de musée de l'aviation à Mont-Joli

La Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli planche sur un projet de musée de l'aviation à Mont-Joli, qui deviendrait un attrait touristique indéniable dans La Mitis.

Alexandre D'Astous

L'aviation a occupé une place impor-

tante dans son histoire, notamment avec la présence de l'École de bombardement et de tir pendant la Seconde Guerre mondiale.

Selon le maire de Mont-Joli et administrateur de la régie, Martin Soucy, le projet chemine bien. « Nous travaillons sur un projet de musée de l'aviation royale qui mettrait notamment en

valeur l'école de bombardement de Mont-Joli. Un comité est en formation afin d'analyser la faisabilité du projet. La Ville de Mont-Joli devait déléguer un représentant sur ce comité », explique-t-il.

Le conseil municipal de Mont-Joli a adopté une résolution pour nommer le conseiller municipal Gilles Lavoie sur ce comité de mise en œuvre du musée de l'aviation, lui qui siège déjà au comité du patrimoine militaire de La Mitis, dont le siège social est à Sainte-Flavie.

Du potentiel touristique

Le maire Soucy précise qu'une étude réalisée par la Régie de l'aéroport démontre le potentiel touristique qu'aurait un musée de cette ampleur.

« Le dossier va avancer avec la formation de ce comité qui devra réfléchir au lieu le plus propice pour installer ce musée et sur la manière de le finan-

cer. C'est ce comité qui aura la mission de monter le projet et de cibler les sources de financement possibles ».

Rôle majeur

La MRC de la Mitis rappelle que plus de 6 000 aviateurs ont été formés à Mont-Joli lors de la Seconde Guerre mondiale.

La 9^e école de bombardement et de tir y était installée, lui conférant ce rôle central dans l'entraînement des pilotes. Ces derniers venaient principalement du Canada, mais aussi des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, tous des pays faisant partie du Commonwealth. Des civils assuraient le fonctionnement de cette base militaire, qui était unique au Québec et l'une des plus importantes au Canada. Certains militaires ont même choisi de s'établir dans la région après la guerre.



Originaire de Mont-Joli, le capitaine et colonel honoraire J.-Omer Lévesque est le pilote canadien-français le plus médaillé de l'histoire de l'aviation canadienne. Photo courtoisie

 FERBLANTERIE
A.T. INC.

DEPUIS 1982

L'air pur, c'est notre spécialité

Besoin d'une thermopompe?

ÉCHANGEURS D'AIR FANTECH • THERMOPOMPE
CLIMATISATION • CHAUFFAGE À AIR CHAUD • RÉFRIGÉRATION

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET INSTITUTIONNEL

Contactez-nous, il nous fera
un plaisir de vous rencontrer

418 722-6889 | atinc@globetrotter.net 221, av. du Havre, Rimouski



Aspirateurs centraux à usage domestique, commercial et industriel





Le courriel de Gaëlle



Un papillon monarque
Photo courtoisie

J'étais avec ma filleule de 6 ans, la semaine dernière. Sur la table de sa cuisine, il y avait une feuille sur laquelle elle avait dessiné un papillon et une fleur. Au-dessus du dessin était écrit, en feutre vert, «Écrit à la mairesse de ta ville pour lui demander d'interdire l'utilisation des pesticides».

Je lui demande de quoi il s'agit. Elle m'explique qu'elle a lu un livre qui parle d'environnement, et dans lequel il y avait des actions proposées pour prendre soin de la biodiversité.

Évidemment, j'étais charmée par son intérêt à vouloir agir pour prendre soin de l'environnement. Je doutais toutefois que cette action ait un impact quelconque ou qu'elle reçoive même une réponse. J'ai un peu honte de l'admettre, mais même si je crois à l'importance de l'implication politique, une part de moi, parfois cynique, se disait «Je ne sais pas si ça vaut la peine».

Action toute simple

Quoiqu'il en soit, son désir de faire la différence m'a inspiré à l'accompagner dans ce projet pour poser un geste environnemental à son échelle. Je me suis dit que ce serait

un beau moment pour l'initier à la participation démocratique en posant un geste pour s'exprimer auprès des personnes élues. Ça me faisait réaliser la simplicité qu'une action pouvait prendre.

Il y avait quelques étapes à compléter pour y arriver. Gaëlle avait une action en tête, et moi, la capacité de l'aider à la concrétiser. Nous avons donc pris mon ordinateur, trouvé l'adresse courriel de la mairie, puis rédigé ensemble un petit courriel avec ses mots.

Allo monsieur le maire,

Je m'appelle Gaëlle. Je suis en première année. J'ai 6 ans. Je voudrais qu'on arrête d'utiliser les insecticides sur les pelouses et les plantes comestibles. J'ai appris que c'est toxique pour la nature et pour nous. J'aimerais savoir s'il y a des solutions. Merci, Gaëlle.

Moins de 24 heures après l'envoi du courriel, une réponse est arrivée. La ville de Rimouski nous avait répondu et nous expliquait la situation actuelle concernant l'utilisation des pesticides.

Bonjour Gaëlle,

Nous accusons réception de votre message du 3 juin dernier. Le règlement

131-2004 concernant les pesticides ne permet pas, depuis janvier 2005, l'épandage de pesticides de synthèse, soit les pesticides dits «chimiques». La Ville de Rimouski est pionnière en la matière, car en 2005, peu de villes, sinon aucune, ne réglementait aussi sévèrement sur l'usage des pesticides.

Croire que ça ne vaut pas la peine, c'est souvent oublier le pouvoir d'agir.

Les compagnies d'entretien de gazon sont bien au courant du règlement et doivent épandre seulement les produits permis. La Ville de Rimouski effectue des patrouilles de surveillance de ces entreprises et prend des échantillons des produits épandus sur les pelouses. Nous envoyons ensuite ces échantillons dans un laboratoire pour les analyser et si une entreprise épand un ou des produits interdits, la Ville donne une contravention, qui se chiffre tout de même à 1 500 \$ pour une première infraction.

Le règlement permet l'épandage de

pesticides à faible impact, soit ceux qui ont peu ou pas d'impact sur l'environnement, mis à part l'insecte, la «mauvaise herbe» ou le champignon visé. À titre d'exemple, ce peut être du sel, du liquide à vaisselle combiné à de l'eau, une solution de fer dilué dans l'eau et quelques autres. Ces pesticides sont peu toxiques. Nous vous souhaitons une excellente journée.

Se laisser surprendre

Avec une intention de départ et un geste tout simple, Gaëlle venait de prendre part à la politique municipale. Nous avons donc appris quelles étaient les règles de la ville au sujet des pesticides. Nous avons appris qu'ils étaient déjà interdits depuis 2005. Nous avons aussi appris comment la ville faisait respecter ces règles et quelles étaient les conséquences possibles pour les personnes qui y contrevenaient. Notre préoccupation a été entendue et nous avons eu accès à des réponses.

Peu importe la municipalité où nous résidons, il y a des actions simples que nous pouvons poser pour prendre part à la vie politique. Cela ne se résume pas à voter aux élections. C'est aussi possible, comme Gaëlle, de le faire simplement en partageant nos inquiétudes et nos aspirations.

Les travaux de Jacques Larivée reconnus mondialement

Consacrée sa vie à compter les oiseaux

Le 15 juin 1975, un jeune enseignant du Cégep de Rimouski, Jacques Larivée, posait un geste fondateur pour l'ornithologie québécoise et ultimement mondiale.



Bruno St-Pierre
info@lesoir.ca

En alliant sa passion pour les oiseaux à ses connaissances en informatique, il mettait au point EPOQ (Étude des populations d'oiseaux du Québec), un logiciel de recensement novateur, devenu la toute première base de données informatisée du genre.

Rapidement adopté par une vaste communauté d'ornithologues amateurs, EPOQ s'est imposé comme un outil de référence pour l'étude des oiseaux. Plus encore, le modèle développé à Rimouski a pavé la voie à la création de la banque de données mondiale eBird, hébergée à l'Université Cornell, dans l'État de New York.

Passion enracinée

Jacques Larivée observe les oiseaux depuis plus de 60 ans. À ses débuts,

comme bien des amateurs, il consignait ses découvertes sur le feuillet d'observations quotidiennes conçu par le frère Victor Gaboriault, pionnier méconnu de l'ornithologie au Québec. Ce formulaire, qui recense environ 300 espèces courantes, permettait de noter chaque observation par espèce, par jour et par localité.

C'est cette méthode rigoureuse que Jacques Larivée a choisi d'informatiser, à une époque où l'informatique en était encore à ses balbutiements. «En 1975, on comptait déjà 40 000 fiches manuelles d'observations accumulées depuis les années 1940. Aujourd'hui, ça semble banal, mais à l'époque, c'était franchement visionnaire», se rappelle-t-il.

EPOQ s'est ainsi imposé comme le plus ancien et longtemps le plus important programme de compilation informatique d'observations d'oiseaux en Amérique du Nord.

Mine d'or scientifique

Au fil des décennies, la base de données EPOQ a amassé environ 10 millions d'observations issues de plus de



Jacques Larivée observe les oiseaux depuis plus de 60 ans. Photo courtoisie

750 000 feuillets compilés à travers tout le Québec.

Ces données ont nourri des dizaines de projets de recherche et permis de suivre en temps réel l'évolution des populations d'oiseaux. Elles ont aussi servi à détecter des tendances inquiétantes, notamment l'augmentation marquée du nombre d'espèces

menacées, passé de 6 à une trentaine en l'espace de 15 ans.

«On vendait les données aux ministères de la Faune, aux firmes de consultants qui réalisaient des études d'impact, et aux universités. Pendant 20 ans, ça représentait en moyenne 100 000 \$ de revenus par année», précise-t-il.

L'héritage québécois qui inspire le monde

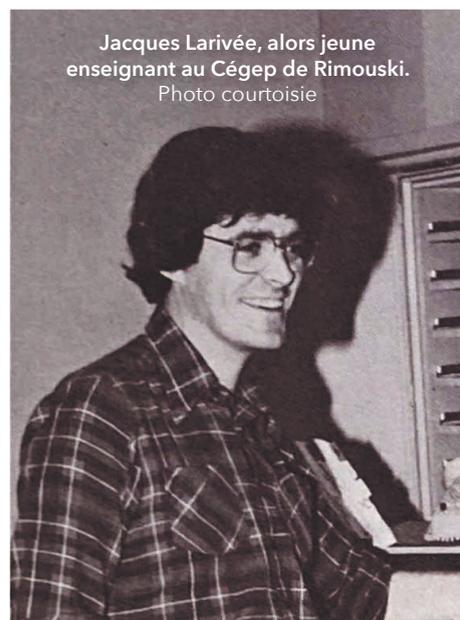
En 2014, EPOQ a officiellement été passé à eBird, la plateforme américaine qui offre désormais une interface multilingue et une portée mondiale.

Bruno St-Pierre

«On n'avait tout simplement pas les ressources pour gérer une base de données de cette ampleur», admet Jacques Larivée.

Toutefois, l'influence du projet québécois demeure bien vivante : l'approche développée par EPOQ inspire toujours les pratiques de collecte de données utilisées dans eBird. «Notre façon de prendre des notes est devenue un standard mondial. On peut en être fiers», ajoute-t-il avec émotion.

D'ici l'automne, il aura terminé le transfert de l'ensemble des données



Jacques Larivée, alors jeune enseignant au Cégep de Rimouski.
Photo courtoisie

d'EPOQ vers eBird, qualifié de véritable travail de moine.

En 2011, Jacques Larivée a reçu le prix Charles-Eusèbe-Dionne, la plus haute distinction remise par le Regroupement QuébecOiseaux. Ce prix souligne sa contribution exceptionnelle au rayonnement de l'ornithologie au Québec. Aujourd'hui, Larivée se considère davantage comme un naturaliste que comme un ornithologue pur. Il continue de s'émerveiller de la nature qui l'entoure et d'observer avec attention tout ce qui vole, rampe ou bourdonne.

Regard inquiet sur l'avenir

Avec plus de 350 espèces recensées, dont les deux tiers migrent à l'automne, le Québec demeure un

territoire riche pour l'observation des oiseaux. Ces créatures ailées constituent d'ailleurs le groupe d'animaux le plus étudié au monde, notamment en raison de leur accessibilité.

Mais Jacques Larivée tire la sonnette d'alarme. Il note un déclin généralisé des populations aviaires. «Les jeunes ornithologues ne s'en rendent pas compte. Pour eux, ce qu'on voit aujourd'hui est la norme. Ils sont très compétents, la relève est formidable. Mais si on passait notre temps à dire qu'il n'y a plus d'oiseaux, on passerait pour de vieux chialeux», dit-il, mi-figue, mi-raisin.

«Par rapport aux années 1970 et 1980, il y a beaucoup moins d'oiseaux. Et c'est extrêmement préoccupant.»



Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

— 15 JUIN —

Reconnaître et dénoncer les abus envers les aînés : un devoir de société

La qualité d'une société se mesure en grande partie par la façon dont elle s'occupe de ses aînés. De nombreux cas de maltraitance à leur endroit sont toutefois répertoriés chaque année au Québec et partout dans le monde. Le 15 juin, Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, s'avère une occasion idéale d'éveiller les consciences à cet enjeu criant.

*En cas de danger
imminent, contactez
les services
d'urgence (911)*

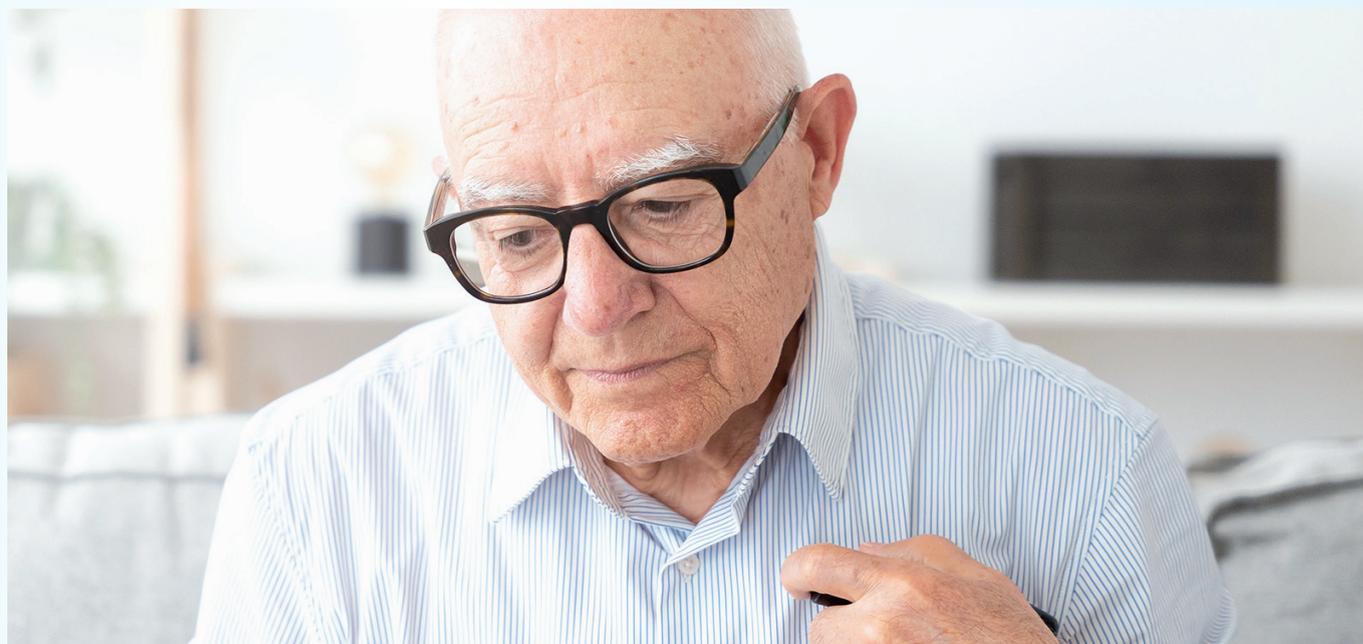


Photo courtoisie

Formes d'abus

La maltraitance est souvent associée à des gestes de violence physique, mais elle peut se manifester sous d'autres formes. Elle est fréquemment observée sur le plan psychologique : chantage affectif, menaces, humiliations et insultes n'en sont que quelques exemples.

La négligence ou même l'indif-

férence peuvent aussi causer de sérieux torts aux personnes âgées. Dans tous les cas, la maltraitance survient dans une relation où la confiance devrait être présente. Si elle peut être commise par une personne soignante, elle découle souvent des comportements d'un proche.

Pistes d'action

Si vous croyez être témoin d'un cas de maltraitance envers une per-

sonne âgée, trouvez un moment pour lui parler de vos préoccupations. Tentez de l'orienter vers des ressources pouvant l'aider tout en évitant un conflit direct avec la personne abusive.

Briser le cycle de la maltraitance est essentiel pour la société, et il est de notre devoir d'agir collectivement contre ce fléau. Plus de 75 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rappelons-nous que chaque cas d'abus

envers un aîné est un cas de trop!

Ressources

Vous êtes témoin ou victime de maltraitance? Contactez la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés :

1 888 489-2287 www.lignemaltraitance.ca

En cas de danger imminent, contactez les services d'urgence (911).



Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

15 JUIN



Savoir reconnaître les signes de la maltraitance pour mieux la dénoncer

Souvent en situation de vulnérabilité, les aînés sont particulièrement à risque de subir de mauvais traitements de la part de leur entourage (famille, voisins, soignants, etc.). Le 15 juin, Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, est l'occasion de s'informer sur les façons de reconnaître les signes de mauvais traitements dans le but de les dénoncer.

Les indices à surveiller

La personne souffre-t-elle d'ecchymoses ou d'entorses dont l'explication paraît peu plausible? Son comportement semble-t-il avoir

changé (dépression, peur, évitement)? Posez-vous ces questions et réfléchissez à ses habitudes : si elle cesse soudainement de participer à ses activités sociales ou qu'elle affirme devoir annuler un service (ex. : téléphonie, télévision, Internet) par manque d'argent, il peut s'agir d'un cas de maltraitance.

Les gestes à privilégier

Puisqu'il est parfois ardu d'identifier une situation d'abus, il est important d'être vigilant. Et quelle que soit la nature de la maltraitance (physique, psychologique, financière, sexuelle

ou autre), il est primordial d'agir afin de préserver l'intégrité de la personne qui en est victime. Songez que celle-ci peut éprouver un sentiment de honte et donc hésiter à briser le silence.

Prenez un moment pour parler de vos préoccupations à la personne concernée, et ce, en l'absence de l'auteur présumé de la maltraitance. Si elle vous avoue subir de tels traitements, surtout, prenez-la au sérieux. Votre écoute et votre soutien peuvent grandement aider une personne vulnérable à retrouver sa sécurité et sa dignité.



Photo courtoisie

La Résidence des Bâisseurs Havre de l'Estuaire souligne la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.

Le 15 juin, nous unissons nos voix pour rappeler l'importance de protéger, écouter et respecter celles et ceux qui ont bâti notre société.

Depuis 2003, les Résidences des Bâisseurs poursuivent leur mission d'offrir aux nouvelles générations de retraités des résidences de qualité, un environnement moderne, stimulant, sécuritaire et confortable, avec le soutien attentionné de son personnel. Nos aînés, qui ont bâti le Québec contemporain, méritent qu'on leur accorde notre plus grande attention et qu'on leur procure un milieu de vie digne et respectueux.

En cette journée significative, nous réaffirmons notre engagement à créer des milieux empreints de considération et de plaisir, près de vous, près de chez vous.



Près de vous, près de chez vous

Résidence des Bâisseurs Havre de l'Estuaire

85, boul. René-Lepage E., Rimouski • 418 722-6666 • Bâisseurs.ca



Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

15 JUIN



Maltraitance des aînés : quand le silence fait mal

Témoignage : Violence psychologique

« Je ne dis plus rien pour éviter les reproches. »

– Madeleine, 84 ans

« Depuis que je vis avec mon fils, je me sens souvent de trop. Il soupire quand je lui demande de l'aide. Il me parle sèchement, comme si j'étais un fardeau. Je préfère me taire pour ne pas le déranger, mais je me sens seule, inutile. »

Maltraitance financière

« Mon neveu m'aide... mais il a vidé mon compte. »

– Roland, 79 ans

« J'ai signé des papiers sans trop comprendre. Il disait que c'était pour m'aider avec mes factures. Un jour, je me suis rendu compte qu'il avait tout transféré à son nom. J'ai honte... je ne sais pas quoi faire. »

Violence verbale

« Elle me crie après quand je fais un dégât. »

– Fernand, 87 ans

« Mon auxiliaire de vie est impatiente. Elle s'emporte quand je suis lent, ou quand je renverse quelque chose. Elle ne me touche pas, mais ses mots sont durs. »

Isolement social

« Je ne vois plus personne depuis des mois. »

– Gisèle, 82 ans

« Mes enfants habitent loin. Et avec la pandémie, plus personne ne vient. Je regarde les photos, j'attends le téléphone. Mais le silence est plus fort que moi. »



Aînées Photo Louise Ringuet

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, la FADOQ – Région Bas-St-Laurent souhaite souligner qu'elle est présente pour vous et pour défendre vos droits.



26 au 29 juin 2025
Réservez votre place :
1-888 851-8722

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MITIS

Travail de milieu pour aînées.ées
Une personne aînée que vous connaissez vit une situation...

- d'isolement?
- de vulnérabilité?
- de difficulté d'accès aux ressources

Contactez-nous au
418-775-4154
travaildemilieu@cablamitis.org



MANOIR LES GÉNÉRATIONS

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS



Environnement chaleureux Des services humains
Menu élaboré par un chef Une vie sociale

418 723-0611 poste 75233

✉ locationmanoirlesgenerations@cogir.net

📍 280, rue Belzile, Rimouski, Québec, G5L 8K7

cogir
RÉSIDENCES

Récompensés pour leurs implications



Louis Khalil, Michel Lagacé (maire de Saint-Cyprien et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup), Marie-Josée Lavoie, Daniel Bénéteau, Hugues Saint-Pierre et José Arsenault. Photo courtoisie

La lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, a remis la Médaille du couronnement du roi Charles III à 14 citoyens bas-laurentiens, dont Louis Khalil, Marie-Josée Lavoie, Daniel Bénéteau, Hugues Saint-Pierre et José Arsenault.

Véronique Bossé

Cette distinction permet de reconnaître les personnes qui ont apporté une contribution importante à leur communauté.

Louis Khalil soutient différentes causes telles la Fondation Ernest-Simard, Moisson Rimouski-Neigette, la Fondation de l'Hôpital régional de Rimouski, l'Auberge du Cœur Le Transit et le Club de football Les Pionniers du Cégep de Rimouski, alors que Marie-Josée Lavoie, animatrice à la radio et à la télévision, poursuit une brillante carrière de communicatrice.

Le président de l'Association du cancer de l'Est du Québec, Daniel Bénéteau, s'est engagé auprès de la SAIME, d'Atout Services, de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, de Rimouski Ville cyclable, de la Fondation communautaire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles, du Centre de recherches en biotechnologie marine (CRBM) et d'Accueil-Maternité.

Hugues Saint-Pierre a oeuvré à la mise sur pied et à la présidence de la Maison Marie-Élisabeth, en plus d'apporter son aide au CRMB et à Moisson Rimouski-Neigette, tandis que José Arsenault offre son expertise en comptabilité, en plus de ses implications comme président de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski et du comité d'investissement communautaire de TELUS. Les professeurs de l'UQAR, Jeanne-Marie Rugira et Dominique Berteaux ainsi que Robin Pouliot, policier communautaire pendant plus de 30 ans, ont aussi été honorés au cours de la cérémonie.

Aînés et jeunesse

La lieutenant-gouverneure du Québec a aussi profité de l'occasion pour remettre la Médaille des aînés à Feu Madeleine Bernier de Rimouski, Monique Lagacé de Saint-Léon-le-Grand et Claude Trottier de Saint-Octave-de-Métis, pour leur engagement bénévole soutenu. La Médaille de la jeunesse a été remise à Esther Lacroix, Jean-Félix Ouellet, Cassandra Rioux-Couture, Camille Veillette et Edmond Vignola, tous de Rimouski, Maryane Michaud de Sainte-Luce et Juliette Michaud de Saint-Tharcisus, reconnaissant leur détermination scolaire.



Découvrez
ce que nous avons
à vous offrir

Rachelle
Béry

espace santé

Dans votre IGA extra Alimentation Coop Rimouski

DES PRODUITS POUR TOUS VOS INCONFORTS

- Allergies saisonnières
- Problèmes de digestion
- Douleurs musculaires
- Manque d'énergie
- Insomnie, stress



SOINS ET BEAUTÉ

- Cosmétiques biologiques ou naturels
- Produits pour bébé
- Soins capillaires, corporels et dentaires
- Soins du visage
- Produits pour le bain et le massage

Du 11 au 25 juin 2025

15% DE RABAIS
sur tous les produits de l'Espace santé
Rachelle Béry* sur un maximum de
150 \$ d'achats



IGA extra Alimentation Coop Rimouski
375, boul. Jessop - Rimouski

*Sur présentation de ce bon. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. Offre valable à l'Espace santé Rachelle Béry du IGA extra Alimentation Coop Rimouski seulement. Limite d'un bon par achat. Aucun minimum d'achat requis - applicable sur 150 \$ d'achats maximum. Ne peut être jumelé avec une autre offre.

Rachelle
Béry espace santé

Alimentation
coop
Rimouski

375, boul. Jessop - Rimouski

Les types d'amour de Robin Forbes

Le Rimouskois Robin Forbes vient de faire paraître le livre «Il est où l'amour?». L'auteur aborde, dans son roman, les différents types d'amour.

Annie Levasseur

Ce deuxième livre de Robin Forbes raconte l'histoire d'une jeune femme issue d'une famille pauvre avec des valeurs douteuses. Elle a été transportée d'un foyer à l'autre pendant son enfance.

«Je la conduis jusqu'à sa vie adulte où elle réussit à se faire une vie satisfaisante même avec les aléas qu'elle a connus. Elle arrive à réaliser des choses qu'elle voulait et elle rencontre toutes sortes de formes d'amour», explique l'auteur.

Dans cette histoire de résilience, le personnage principal arrive à apprivoiser sa personnalité et à faire son chemin.

«C'est une fille qui part de rien, mais elle réussit à transformer toute sa vie et ses valeurs pour en arriver à avoir une vie enviable. Je veux que les

lecteurs retiennent que l'amour est partout», raconte monsieur Forbes.

L'amour sous toutes ses formes

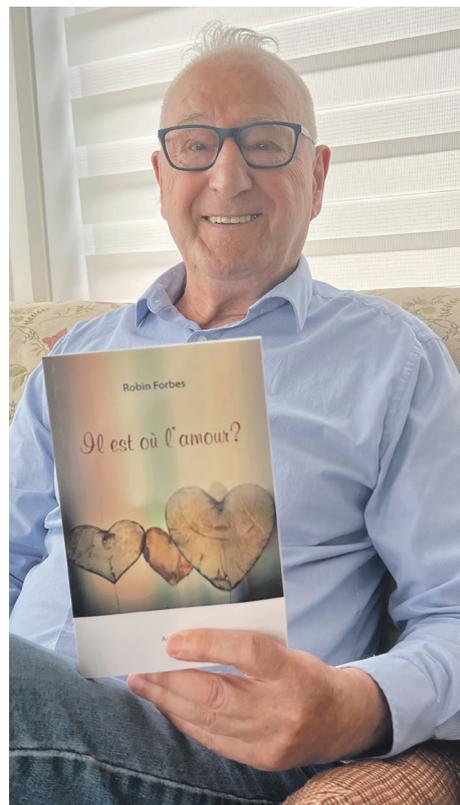
L'auteur rimouskois insiste sur le fait que son livre «Il est où l'amour?» ne soit pas un manuel pratique, mais bien un roman dans lequel il a voulu exposer toutes les facettes de l'amour qui existent.

«Souvent, on est à deux pas de l'amour et on ne le voit pas. Il suffirait de se pencher pour le ramasser, mais on ne le sait pas et on ne le fait pas. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'écrire là-dessus. J'aimerais que les gens puissent identifier, à travers mon héroïne, toutes les formes d'amour», indique-t-il.

Ce roman autoédité invite au travail sur soi et à l'introspection.

«C'est un roman qui décrit des situations qui font voir les formes d'amour. Dans une vie, on peut vivre avec toutes les formes d'amour possible. Certains passent presque toute leur vie dans une seule sorte et pour

d'autres ça change continuellement. On peut passer d'un amour fou à un amour vide», mentionne-t-il.



L'auteur rimouskois, Robin Forbes. Photo Le Soir.ca – Annie Levasseur

Carrière en relation d'aide

Aujourd'hui retraité, Robin Forbes a travaillé toute sa vie en travail social. Il a œuvré auprès d'enfants et d'organisations. C'est de là que lui est venue l'idée d'écrire ce roman.

«À force de travailler dans l'aide et dans l'entraide, on finit par être très à l'aise avec ça et par comprendre qu'on peut pondre quelque chose. J'ai travaillé pendant 20 ans comme conseiller en gestion des ressources humaines. Quand ça ne fonctionne pas, la productivité s'en ressent. Le défi est de retrouver des notions d'amour pour faire avancer les organisations. D'être avec la même compagne de vie depuis 51 ans m'a aussi sûrement aidé pour l'écriture», dit-il.

Le Matanais d'origine habite à Rimouski depuis six ans.

«Il est où l'amour?» est disponible dans les librairies de Rimouski, de Matane et d'Amqui. Il est aussi possible de communiquer directement avec l'auteur par courriel à l'adresse rforbes@cgocable.ca.

BABILLARD CULTUREL

Galerie d'art Léonard-Parent

Jusqu'au 13 juin, la Galerie d'art Léonard-Parent de Rimouski présente l'exposition «Divergences.» Sous la direction de l'artiste Marven Clerveau, elle réunit des personnes vivant avec des handicaps visibles et invisibles pour explorer et exprimer leur vécu à travers des ateliers d'art. À travers la peinture, le dessin et l'écriture, les personnes participantes collaboreront pour créer un zine commun qui véhicule à un large public des messages d'égalité, d'inclusion et de résilience.

Rammstime

La Taverne 666 présente en ses murs un spectacle de Rammstime, le vendredi 13 juin 2025 à 21 h.

«Déferlante : Des voix bercées par le fleuve»

L'Ensemble vocal Diapason présente, dans le cadre de son 40e anniversaire, leurs spectacles annuels «Déferlante : Des voix bercées par le fleuve depuis 40 ans», le vendredi 13 juin à 20 h et le samedi 14 juin à 20 h à la salle Desjardins-TELUS.

Riffchild

Les Bains publics – Cabaret culturel, présente en ses murs des spectacles de Métal et de Hard Rock, du trio rimouskois Riffchild, le samedi 14 juin 2025, à 21 h.

Éloïse Jean

L'artiste Éloïse Jean expose ses toiles, qu'elle décrit «de style figuratif, à la croisée du réalisme et du rêve», jusqu'à la fin juin, à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers de Mont-Joli. L'exposition inclut également les premières toiles de l'artiste, de sa collection intitulée «In a Black Dress.»

Hommage à Metallica

La Taverne 666 présente en ses murs un spectacle hommage à Metallica, du groupe Metal Messiahs, le samedi 14 juin 2025, à 21 h.

Victime d'un grave accident causé par un chauffard

Sensibiliser en peignant des voitures de course

L'artiste-peintre professionnel, **Michel LeBlanc**, exposera ses tableaux de voitures de course lors de la fin de semaine du Grand Prix de Formule 1 du Canada 2025, à Montréal, pour une troisième année consécutive.

Véronique Bossé

Originaire de Rimouski, monsieur LeBlanc a été frappé de plein fouet par un chauffard lors d'un face-à-face en 2008, alors qu'il sortait d'un restaurant, en compagnie de sa conjointe enceinte et de leur bambin, âgé de 2 ans.

À la suite de la collision, sa conjointe se retrouve avec des limitations permanentes à la colonne vertébrale, tandis que leur bébé à naître ne survit pas.

Leur fils, éjecté de la voiture par la force de l'impact, s'en sort par miracle.

Monsieur LeBlanc est pour sa part transporté à l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal entre la vie et la mort. Il se réveillera d'un coma avec les 2 jambes totalement écrasées.

Après une reconstruction des jambes et de nombreux mois à l'hôpital de réadaptation juif de Laval, l'artiste retrouve le goût de vivre lorsqu'une récréologue lui propose un atelier de peinture clandestin au sous-sol de l'hôpital.

Aujourd'hui, il sensibilise les usagers de la route en peignant des voitures de course lors de la F1. Il souhaite ainsi rappeler aux gens que les autoroutes ne sont pas des pistes de course.

Le 18 juillet prochain, l'artiste-peintre procédera à l'ouverture officielle de son atelier/galerie d'art LeBlanc, qui sera sur la route des arts à Sainte-Flavie, au 520 route de la mer.



Michel LeBlanc pose avec l'une de ses toiles. Photo courtoisie



Nuit d'écriture pour Marie-Jeanne Rioux et Cyntia Dubé

Pour une deuxième année consécutive, les auteures Cyntia Dubé et Marie-Jeanne Rioux écriront toute une nuit au profit de la Société canadienne du Cancer. L'an dernier, elles avaient amassé plus de 1 000 \$ pour soutenir la recherche sur le cancer. Elles réitéreront l'expérience dans la nuit du 27 au 28 juin dans les locaux du RSVP des Basques. Les personnes qui souhaitent relever le défi de créer toute une nuit sont les bienvenues et invitées à partager la campagne pour amasser encore plus de dons. (AL)

5 JUILLET

20 FESTI-BOB 25
RIMOUSKI

FESTIVAL DE HOCKEY ET DE SOCCER

CENTRE COMMUNAUTAIRE ADHÉMAR-SAINT-LAURENT
25, 3^e AVENUE, RIMOUSKI-EST

Au profit de LA FONDATION BOB BISSONNETTE

Viens t'amuser et vivre une journée mémorable à l'image d'une légende!

Pour toute information : festibobrimouski@gmail.com

Pour jouer ou assister au spectacle de la soirée : **Billets ici**

Scannez-moi!

Une présentation de :

- PURIBEC TRAITEMENT D'EAU
- Kinetico systèmes d'eau
- GRUPE Seguin Szalay BMO Nesbitt Burns
- BMO
- Gestion privée
- FACTEUR!

lepointdevente.com/billets/festibob2025

CARNET DE CHEZ NOUS



Club des 50 ans et plus d'Amqui

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle du Club 50 ans et plus d'Amqui, le 11 juin, à 13 h 30. Quatre postes sont en élection dont celui de la présidence.

AGA du Centre femmes de La Mitis

L'assemblée générale annuelle du Centre femmes de La Mitis est prévue le mercredi 18 juin, à 13 h 30, à la Salle Père-André-Boutin à Mont-Joli. L'accueil se fera à compter de 13 h 15.

Maison des jeunes de Mont-Joli

Le conseil d'administration de la Maison des jeunes de Mont-Joli invite la population à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 19 juin, à 18 h 30, au local de l'organisme. Veuillez confirmer votre présence d'ici le vendredi 13 juin par courriel à direction@mdjmontjoli.com ou au 418 775-4794. Adolescent(e)s, parents et partenaires sont les bienvenus à cette rencontre annuelle.

Retrouvailles Harmonie et Guitare

Le programme de concentration Harmonie et Guitare de l'école secondaire du Mistral célébrera ses 25 ans avec des retrouvailles prévues le 13 juin. L'événement offrira un 4 à 7 festif, suivi d'un spectacle à 19 h 30, ouvert au public au coût de 10 \$, à la Salle René-Dupéré Desjardins, à l'école du Mistral à Mont-Joli. Tous les fonds amassés lors du concert serviront à l'achat d'instruments de musique pour les élèves actuels et futurs des concentrations.

RESPIR

Les membres du conseil d'administration de l'organisme RESPIR tiennent à remercier chaleureusement la population de Rimouski et ses environs pour sa participation aux activités dans le cadre du Festival de Pâques 2025. La Journée du pain partagé du 17 avril dans six marchés d'alimentation de Rimouski a été un succès. Grâce à la participation de la population et aux 70 bénévoles, la cueillette a permis d'amasser 4462 livres de pain, soit 1645 livres de plus que l'an dernier.

Collecte de sang

La Sûreté du Québec et la MRC Rimouski-Neigette, en collaboration avec TELUS, organisent une collecte de sang les 9, 10 et 12 juin, de 13 h 30 à 20 h, à l'Hôtel Rimouski. Il est possible de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone au 1 800 343-7264.

Église de Sainte-Blandine

Une messe ou une célébration de la Parole a lieu tous les dimanches, à 11 h, à l'église de Sainte-Blandine. Dans le cadre de l'Année sainte (Jubilé 2025), l'église est ouverte toute l'année les mardis, de 13 h à 16 h, et les mercredis, de 10 h à 14 h, pour vous recueillir et méditer. La loterie annuelle est de retour. Les tirages se tiendront le 1er dimanche de mois de juin à décembre. Coût du billet : 40 \$ et 4 prix pour chaque tirage : 1er 200 \$, 2e 100 \$, 3e 100 \$ et 4e un chèque-cadeau de 50 \$ dans des commerces de la région. Pour information et/ou achat de billets : 418 735-2022.



«L'Épreuve Chassé-Mercier» amasse 16 500 \$

Organisée le 5 juin dernier, «L'Épreuve Chassé-Mercier» a permis d'amasser 16 500 \$ dédiés à la Fondation Jennely-Germain, le Club de natation artistique Vivelo de Rimouski et la Fondation Santé Rimouski pour le département de neurologie. Au total, 140 golfeurs ont participé à sa 11e présentation au Club Les Saules, sous la présidence d'honneur de Caroline Plourde, CPA associée chez Raymond Chabot Grant Thornton. Les deux organisateurs, Pierre Chassé et Jean-Maxime Mercier, en compagnie des bénéficiaires de leur événement 2025. (OT)



Nouvelle conférence de l'explorateur Régis Larouche

Le conférencier Régis Larouche sera à la chapelle de Saint-Fabien-sur-Mer, le jeudi 19 juin, à 18 h 30, pour présenter «Nouvelle-Zélande, un pays à part». Les fonds amassés seront remis à Fibrose Kystique Canada, une maladie dont le petit-fils de monsieur Larouche est atteint. En plus de découvrir des panoramas exceptionnels, en montagne et ailleurs, les participants pourront mieux comprendre comment vivent les Néo-Zélandais. Le coût est de 30 \$ par personne et gratuit pour les enfants. Régis Larouche présentera également sa conférence la même journée, à 14 h, au CHSLD de Rimouski. (AL)

SUDOKU

	8					1		9
		7						
1				3		5		8
	2		4					
		8	6					4
6					1	3		
	5					6		2
	7	1	2				5	
	9							

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

2	9	6	3	8	5	4	1	7
8	7	1	2	4	6	9	5	3
3	5	4	1	6	7	8	2	9
6	4	9	8	7	1	3	2	5
4	8	6	2	3	7	9	4	1
5	1	8	6	2	3	7	9	4
7	2	3	4	5	9	8	6	1
1	6	2	9	3	4	5	7	8
9	3	7	5	1	8	2	4	6
4	8	5	7	6	2	1	3	9

MOT CACHÉ

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------------|---|-------------------------|--|--|--|-----------------------------------|----------------------|------------------|--|-------------------|---|---|
| A
ACCORD
ADMIRATION
AIDE
ALLIANCE
AMABILITÉ
AMOUR
ATTACHEMENT | B
BIENVEILLANCE
BONHEUR
BONTÉ | C
CAMARADERIE | CHARITÉ
COMPLICITÉ
CONFIANCE
CONVIVIALITÉ
CORDIALITÉ | D
DÉLICATESSE | E
ÉCHANGE
ÉCOUTE
ENTENTE
ESTIME | F
FAVEUR
FIDÉLITÉ
FRANCHISE
FRATERNITÉ
FRÉQUENTATION | G
GÉNÉROSITÉ
GRÂCE
GRATITUDE | H
HARMONIE
HONNÉTÉTÉ | I
INTIMITÉ | J
JOIE | L
LIAISON
LIEN
LOYAUTÉ | P
PACTE | R
RÉCONFORT
RECONNAISSANCE
RELATION | RESPECT
RIRE
S
SENTIMENT
SERVICE
SINCÉRITÉ
SOLIDARITÉ
SOUTIEN
SYMPATHIE
T
TENDRESSE
U
UNION |
|---|---|-------------------------|---|-------------------------|--|--|--|-----------------------------------|----------------------|------------------|--|-------------------|---|---|

R	E	C	O	N	N	A	I	S	S	A	N	C	E	E	A	E	S	F	D
F	D	E	L	I	C	A	T	E	S	S	E	T	D	R	T	E	R	R	E
T	N	E	M	E	H	C	A	T	T	A	E	U	E	I	R	E	O	T	F
E	T	I	C	I	L	P	M	O	C	T	T	C	N	V	Q	C	I	A	E
L	L	H	A	R	M	O	N	I	E	I	O	R	I	U	C	L	D	E	S
N	O	I	P	A	C	T	E	N	T	N	E	C	E	A	A	M	E	U	I
L	E	Y	E	I	O	J	N	A	F	T	E	N	A	I	I	S	C	N	H
B	I	I	A	N	C	O	R	O	A	T	T	M	D	R	E	O	N	I	C
E	O	A	T	U	H	G	R	R	C	A	A	R	A	E	T	L	A	O	N
E	T	N	I	U	T	T	F	E	T	B	O	T	R	N	I	I	L	N	A
I	S	I	T	S	O	E	P	I	I	C	I	A	U	T	R	D	L	S	R
R	E	E	L	E	O	S	O	L	C	O	T	I	O	E	E	A	I	Y	F
E	N	S	G	A	E	N	I	E	N	O	R	D	M	N	C	R	E	M	E
D	T	S	R	R	I	T	R	C	T	E	N	E	A	T	N	I	V	P	C
A	I	E	A	I	E	V	I	U	H	I	C	F	L	E	I	T	N	A	N
R	M	R	C	E	S	T	I	M	E	A	L	H	I	A	S	E	E	T	A
A	E	D	E	R	I	R	E	V	I	H	R	E	A	A	T	O	I	H	I
M	N	N	R	U	E	V	A	F	N	T	N	I	D	N	N	I	B	I	L
A	T	E	N	E	C	O	U	T	E	O	N	O	T	I	G	C	O	E	L
C	E	T	I	S	O	R	E	N	E	G	C	I	B	E	F	E	E	N	A

SOLUTION DE MOT CACHÉ: AFFECTION

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Dégagement de gaz naturel — Des dessins et du texte.
- Congénitale — Conflit.
- Souplesse — En santé.
- Poisson dangereux — Lutteurs japonais.
- Alphonse — Éventrés.
- Crêpe d'Asie — Chicanent sur des riens.
- Préfixe — Patrie d'Abraham — Classification pour l'huile.
- Épées très légères.
- Petit porte-bonheur — Esclave.
- Cérémonie — Expéditions de chasse.
- Perpétuel — Vallées très larges.
- Fromage suisse — Divulguée.

VERTICALEMENT

- Grand singe arboricole — Roche sédimentaire.
- Éléphant — Bâtonnet de pomme de terre.
- Annexer — Lutter pour une cause.
- Étoilée — Femme acariâtre.
- Dissimulation — Ville de la Mésopotamie.
- Faire très peur.
- Temps écoulé depuis la naissance — Gouffre

- Bière anglaise légère.
- Ruthénium — Il est en bonne condition physique.
- Démodé — Groupe de langues indo-européennes.
- Pharaon — De la bouche.
- Talent brillant — Mollusque.
- Nombre moyen d'habitants par unité de surface — Crochet double.

E	E	L	E	V	R	E	R	E	S	12
S	L	V	L	E	N	E	R	E	T	11
S	I	R	A	F	A	R	I	T	E	10
E	T	O	L	I	L	I	G	R	I	9
U	S	T	S	R	E	T	F	L	E	8
E	S	A	R	O	R	W	I	M	G	7
T	N	T	E	O	T	E	R	G	E	6
I	S	E	S	P	E	R	I	T	E	5
S	O	M	S	E	N	E	U	R	E	4
N	S	A	I	T	E	S	A	G	I	3
E	R	E	R	E	G	E	E	I	N	2
D	B	L	A	R	D	1	S	O	U	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth le 27 mai 2025, est décédée à l'âge de 90 ans et 7 mois, madame Rachel Dionne, demeurant à Mont-Joli, épouse de feu monsieur Charles-Eugène Dufour, fille de feu monsieur Élisé Dionne et de feu madame Anne-Marie Morissette.

La famille recevra les condoléances le dimanche 15 juin à compter de 9 h 30, au Salon Onésime Frigon situé au 175, rue Doucet à Mont-Joli. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Dionne aura lieu le dimanche 15 juin à 14 h en la chapelle de la Coopérative funéraire et de là au cimetière de Mont-Joli.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Yves (Monique Allen), Gilles (Gitane Lévesque) et Martin, ses petits-enfants : Dave, Julie, Marie-Pier, Roxanne et Allan, ainsi que leur conjoint, conjointe, ses arrière-petits-enfants : Louis-Olivier, Mahée, Alicia et Mila-Rose, sa belle-sœur et son beau-frère Rosanne Proulx et Donald Imbeault, ses neveux, nièces et ses ami(e)s. Elle était également la mère de feu Micheline.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de la Maison Marie-Élisabeth, ainsi qu'à celui du 2e de l'Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Rachel.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 775-2910 | Salon Onésime Frigon
175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com



**Madame
Rachel Dionne Dufour**
1934 - 2025

Avis de décès et remerciements

À la Maison des Aînés et Alternative de Rimouski le 2 mai 2025, est décédé à l'âge de 62 ans et 10 mois, monsieur Éric Robitaille, demeurant à Rimouski, époux de madame Francine Lavoie, fils de monsieur Raymond Robitaille et de feu madame Irène Lizotte.

La famille recevra les condoléances le dimanche 22 juin à compter de 13 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Robitaille aura lieu le dimanche 22 juin à 14 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au Jardin de cendres des Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Francine, ses filles Marie-Anne Robitaille (Louis-Philip D'Astous) et Catherine Robitaille, son père monsieur Raymond Robitaille, ses frères et sa sœur : Hervé (Lina Gauthier), Normand (Joanne Lefebvre) et Annie, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Richard Lavoie (Marie-Josée), Monique Lavoie (Yves), Lucie Lavoie et Jean-Marc Lavoie (Nathalie), ses neveux, nièces, cousins et ses ami(e)s. Il était également le gendre de feu monsieur Paul Lavoie et de feu madame Lauraine Pelletier et le beau-frère de feu Diane Lavoie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Centraide Bas St-Laurent par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.centraidebsl.org

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de la Maison des Aînés pour leurs bons soins et leur bienveillance.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Monsieur
Éric Robitaille**
1962 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

Messe anniversaire

Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

Sa mère Louiset et ses sœurs Louise et Josée

Le samedi 14 juin 2025 à 19 h, en l'église de Saint-Charles-Garnier, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de monsieur Joël-Martin Proulx, fils de madame Louiset Michaud et de feu monsieur Clément Proulx, frère de Louise (Éric Béland) et Josée (Sylvain Garon).

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.



**Monsieur
Joël-Martin Proulx**



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth le 17 mai 2025, est décédée à l'âge de 95 ans et 5 mois, madame Antoinette St-Laurent, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Roger Lavoie, fille de feu monsieur Ulric St-Laurent et de feu madame Gratia Lavoie.

La famille recevra les condoléances le samedi 21 juin à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame St-Laurent aura lieu le samedi 21 juin à 10 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Sainte-Odile.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lyne (Jacques Lavoie), Sylvie (Gilles Bussière), Gérard (Maryse Proulx), Guylaine, René-Denis (Stéphane Girard) et Gilles (Karine Langlois), ses petits-enfants : Patrick, Myreille, Simon, Jean-Philippe, Basile et Julien, ses huit arrière-petits-enfants, sa sœur Marguerite (Jean-Noël Bélanger), ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles St-Laurent et Lavoie, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse à l'ensemble du personnel du Manoir Les générations ainsi qu'à celui de la Maison Marie-Élisabeth pour les bons soins prodigués à Antoinette.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Madame
Antoinette
St-Laurent Lavoie**
1929 - 2025

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 7 mars 2025, est décédée à l'âge de 99 ans et 8 mois madame Anniella Vaillancourt, demeurant à Rimouski, fille de feu monsieur Joseph Vaillancourt et de feu madame Georgianne Dubé.

La famille recevra les condoléances le dimanche 22 juin à compter de 14 h 30 à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Vaillancourt aura lieu le dimanche 22 juin à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sa sœur : Paul-Émile (Constance), Monique et Yves, ses neveux et nièces : Marie, Pierre, Claude, Jacques, Hélène, Christine, Eric, Annie, Luc, Jean et France, ainsi que ses ami(e)s. Elle était la sœur de feu Jacques (Elmina), feu Roland (feu Aline), feu Françoise, feu Marc et de feu Fernand (feu Marie).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par leur site Internet : <https://www.fondationsanterimouski.com/>

La famille remercie particulièrement le personnel du Centre d'hébergement de Rimouski pour leur respect et les bons soins prodigués à notre chère Anniella. Merci de partager notre chagrin.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Madame
Anniella Vaillancourt**
1925 - 2025

En souvenir

Il y a un an, tu as décidé de nous quitter. Tu es allée rejoindre tes parents, ainsi que ton mari (Florian). Je souhaite de tout mon cœur que tu sois bien et que tu aies apaisé tes douleurs. En cette journée du 11 juin 2025, ayez une pensée pour cette femme qui a tant donné et qui m'a fait découvrir l'amour d'une mère.

Merci tante Brigitte

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



Madame
Brigitte Fournier Proulx



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

En souvenir

C'est avec beaucoup de peine que nous t'avons vu partir sans pouvoir rien faire pour te retenir. Il y a un an que tu nous as quittés, le temps pourra s'enfuir, mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Nous pensons à toi très souvent. Tu es notre ange gardien. De là-haut, continue à veiller sur nous.

La famille

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Lynn Desjardins décédée le 14 juin 2024. Madame Desjardins était la conjointe de monsieur Christian Blais, la fille de feu madame Germaine Hallé et de feu monsieur Rosaire Desjardins, la sœur de Ghislain, Carole, Gilles, Hélène, Huguette, Mario et Marie-Diane.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



Madame
Lynn Desjardins



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 15 janvier 2025, est décédée à l'âge de 84 ans et 7 mois madame Huguette Bérubé, demeurant à Mont-Joli, épouse de feu monsieur Yvon Turcotte, fille de feu monsieur Wilfrid Bérubé et de feu madame Yvonne Althot.

La famille recevra les condoléances le samedi 14 juin à compter de 13 h, au Salon Onésime Frigon situé au 175, rue Doucet à Mont-Joli. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Bérubé aura lieu le samedi 14 juin à 15 h en la chapelle de la Coopérative funéraire et de là au cimetière de Padoue.

Elle laisse dans le deuil sa fille Marlene (Pierre Lavigne), son fils feu Réjean, ses petits-enfants Maxim et Alexe, ses soeurs Claudette (feu Gérard Roy) et Georgette, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux, nièces, ses autres parents et ses ami(e)s. Elle était également la soeur de feu Claude (feu Diane Lévesque).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé de La Mitis par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : <https://lafondationsm.org/>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel soignant du 3e Sud Est du Centre d'hébergement de Mont-Joli, ainsi qu'à l'infirmière (IPS) madame Vicky Lauzier pour les bons soins prodigués à Huguette.

Sa fille Marlene



Madame
Huguette Bérubé Turcotte
1940 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 775-2910 | Salon Onésime Frigon

175, rue Doucet, Mont-Joli, G5H 1R8 | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À l'Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec le 28 mai 2025, est décédée à l'âge de 68 ans et 8 mois madame Sylvie Voyer, demeurant à Québec, autrefois de Rimouski, conjointe de monsieur Bertrand Larouche, fille de feu monsieur Johnny Voyer et de feu madame Lucie Beaupré.

La famille recevra les condoléances le dimanche 15 juin de 13 h à 14 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Bertrand, ses fils Luc Dionne (Mélanie Saillant) et Steve Dionne (Annie-Pier Bilodeau), ses belles-filles Marie-Ève Larouche (Mathieu Gauthier) et Amélie Larouche, ses petits-enfants : Xavier Dionne, Alexandre Dionne, Livia Gauthier et Léane Gauthier, ses beaux-parents monsieur Isidore Larouche et madame Alberta Caron, ses frères et ses sœurs : Lucette, Thérèse, Lise, Nicole, Denise, Monique, Réal, Fernand et Lyne, ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines.

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

La famille



Madame
Sylvie Voyer
1956 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon

280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 26 avril 2025, est décédé à l'âge de 77 ans et 5 mois, monsieur Camille Morneau, demeurant à Rimouski, fils de feu monsieur Albert Morneau et de feu madame Graziella Bélanger.

La famille recevra les condoléances le vendredi 13 juin à compter de 12 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Morneau aura lieu le vendredi 13 juin à 14 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon. L'inhumation aura lieu le samedi aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Nazareth.

Il laisse dans le deuil sa fille Myriam (Martin Lemieux), ses petites-filles : Alyssa, Mallorie et Léane, son frère Roland, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Il a rejoint ses frères et ses sœurs qui l'ont précédé.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Urgence et du 4e de l'Hôpital de Rimouski pour leurs bons soins.

Myriam, Martin, Alyssa, Mallorie et Léane



Monsieur
Camille Morneau
1947 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon

280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth le 27 mai 2025, est décédé à l'âge de 89 ans et 2 mois, monsieur Gilles Ross, demeurant à Rimouski, époux de feu madame Odile Bouillon, fils de feu monsieur Stanislas Ross et de feu madame Adélaïde Proulx.

La famille recevra les condoléances le samedi 14 juin, de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h, ainsi que le dimanche à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Ross aura lieu le dimanche 15 juin à 10 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Mario, Jilliane (Gervais Tardif), Guylaine et Isabelle (Denis Gagnon), ses petits-enfants : Keven, Steeve, Kathleen et Laïla, ses arrière-petits-enfants, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec ou à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org et www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.

Ses enfants



Monsieur
Gilles Ross
1936 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon

280, 2e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À son domicile le 31 mai 2025, est décédé à l'âge de 79 ans et 6 mois, monsieur Jean-Louis Gagnon, demeurant à Rimouski, époux de madame Francine Paradis, fils de feu monsieur Charles Gagnon et de feu madame Blanche Gagné.

La famille recevra les condoléances le jeudi 19 juin, de 19 h à 21 h, ainsi que le vendredi à compter de 9 h, au Salon Claude Ouellet situé au 168, rue Louis-Joseph-Plante à Rimouski secteur du Bic. Les funérailles seront célébrées le vendredi 20 juin à 10 h 30 en l'église Sainte-Cécile-du-Bic et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, secteur de Côte Voyer.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie, Michel et Anny (André Clavet), ses petits-enfants : Jonathan (Camille), Samuel (Andréa), Elodie (Olivier), Jessica et James, ses arrière-petits-enfants : Juliette, Laurence, Élliot, Émile et William, ses frères et sa sœur : Claude (Carmen Duhaime), Rodrigue, Louissette (Denis Rioux), Alain (Rachel Lauzier) et Reynald (Jacinthe St-Amand), sa belle-sœur Diane, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Il était également le grand-père de feu Anthony Gagnon et le beau-frère de feu Michel Paradis (Monique Rioux).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse aux docteurs Alain D'aigle et Nathalie Dionne, ainsi qu'à tout le personnel soignant du CLSC de Rimouski.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 736-5339 | Salon Claude Ouellet
168, rue Louis-Joseph-Plante, Rimouski, Secteur du Bic, GOL 1B0 | www.cfbsl.com



Monsieur
Jean-Louis Gagnon
1945 - 2025

Avis de décès et remerciements

À la Résidence Boisvert, le 20 mai 2025, est décédée à l'âge de 77 ans, madame Michelyne Desrosiers, fille de feu monsieur Nazaire Desrosiers et de feu madame Adélie Vignola.

La famille recevra vos condoléances au Centre funéraire Bissonnette et frères, 39, av. de la Gare à Mont-Joli, le samedi 14 juin 2025 de 13 h à 15 h. Une cérémonie commémorative pour souligner le départ de madame Desrosiers suivra à 15 h en la chapelle du salon. La mise en terre aura lieu par la suite au cimetière de Sainte-Jeanne D'Arc.

Elle laisse dans le deuil sa fille Nancy (Éric), son fils Marco Guimont (Kathy), ses petits-fils : Cedrik (Noémie) et Aleksy-Loïk (Marysol), son arrière-petite-fille Amber-Lee, ses frères et sœurs : Marc (feu Nicole), Pierrette, Roger (Hélène), Charles (Mariette), René (Louissette), Laurent (Monique) et France (Steve), ses neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et ami(e)s.

Elle repose en paix et est partie rejoindre sa petite fille Léony-Danika Guimont ainsi que ses sœurs Olivette et Réjeanne.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Boisvert pour leur dévouement et leur soutien.

Une mention spéciale à son beau Chris et à Gina qui ont su gagner sa confiance et qui lui ont apporté beaucoup de plaisir et de rire.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Fondation de la Santé et des services sociaux de Manicouagan (secteur Boisvert), 635 boul. Jolliet, Baie-Comeau, Qc, G5C 1P1.

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

418 723-9294 | 418 775-2264

125 Rue St Louis, Rimouski, QC G5L 5P9

www.centrefunerairebissonnette.com



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
BISSONNETTE
LE RÉSEAU HG DIVISION



Madame
Michelyne Desrosiers
1947-2025

Avis de décès

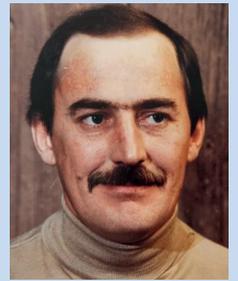
À Saint-Jean sur Richelieu, le 2 mai 2025 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Marcel Côté.

Il est parti rejoindre ses parents Elzéar Côté et Marie Anne Côté.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Jeannine (feu Roger Marquis), Julien (feu Jeanne d'Arc Beaulieu), Marielle (Alain Belzile), René (Hélène Chassé), Michel, Denise (Serge Poirier), Huguette (Reynald Lapierre) et Danielle (Jacques Labrie).

Parmi ses proches, il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille se réunira en privé pour rendre un dernier hommage en toute simplicité à Marcel.



Monsieur
Marcel Côté
1947 - 2025

Avis de décès

Au Centre hospitalier de Rimouski, le 29 mai 2025 est décédée paisiblement, à l'âge de 87 ans et 3 mois, Madame Carmen Roussel épouse de Monsieur Léo Paul Voyer demeurant à St-Fabien. Elle était la fille de feu Monsieur Arthur Roussel et de feu dame Léonile Berger.

Elle laisse dans le deuil son époux Léo Paul; ses enfants : Diane (Ghislain Hébert), Renaud, Carole (Patrick-Evan Ouellet), Éric et Maxime (Vickie Bélanger); ses petits-enfants : Sabrina Hébert (Pierre Chehwan), Pierre Luc Hébert (Émilie Bélisle), Laury Voyer (Louis-Philippe Ouellet), Charles Voyer (Rosalie Therrien), Alex Voyer (Justine Tanguay) et Julian Voyer; ses arrière-petits-enfants : Léa, Sara et Emma; ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces ainsi que tous les membres des familles Roussel et Voyer.

La famille recevra vos condoléances vendredi, le 13 juin 2025 de 19 h à 21 h et samedi, le 14 juin 2025 de 9 h à 11 h à la Résidence funéraire Jean Fleury et Fils 8, 8e Avenue à St-Fabien. Le service religieux sera célébré samedi, le 14 juin 2025 à 11 h en l'église St-Fabien et de là au columbarium de la Résidence funéraire Jean Fleury de Saint-Fabien. La direction des funérailles a été confiée à la Résidence funéraire Jean Fleury & Fils Ltée, 195 rue Notre-Dame Ouest à Trois-Pistoles.



418 851-3156 | 1 800 632-3156

195, Notre-Dame Ouest, Trois-Pistoles Qc, GOL 4K0 | www.jeanfleuryetfils.com



Madame
Carmen Roussel-Voyer
1938-2025

Avis de décès et remerciements

Au Domaine des Érables le 27 mai 2025, à l'âge de 95 ans et 9 mois est décédé M. Robert Bélanger, époux de feu Mme Gabrielle Beaulieu et fils de feu M. Joseph Bélanger et de feu Mme Ernestine Briand. Il demeurait au Domaine des Érables à Saint-Fabien.

La famille recevra les condoléances le samedi 21 juin 2025 à compter de 9 h au Centre funéraire Jean-Guy Rioux situé au 7, 7e Avenue à Saint-Fabien. Le service religieux sera célébré, le samedi à 11 h, en l'église de Saint-Fabien et de là au cimetière paroissial.

M. Bélanger laisse dans le deuil ses enfants : Réjean (Sylvie Boulanger), Yvon (Céline Rioux), Monique (Serge Castonguay), Michel (Christine Paradis), Francis (Guylaine Bélisle), Serge (Isabelle Rioux), Harold (Anne Delisle); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants ainsi que les membres des familles Bélanger et Beaulieu et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Domaine des Érables pour leur humanisme et leur dévouement.

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Merci de votre présence et de votre soutien.



Monsieur
Robert Bélanger
1929-2025



JEAN-GUY RIOUX
CENTRE FUNÉRAIRE

418 851-1962

Trois-Pistoles | www.salonrioux.com



Assemblée générale annuelle 2025

Invitation à notre assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le 26 juin à 17 heures, à Rimouski, au 133, rue Julien-Réhel, salle 205.

Bienvenue à tous!

Le SOIR

L'information sur le terrain directement chez vous. Toutes les semaines.

Avec une approche engagée, humaine et sur le terrain.

AVIS PUBLIC

Vente à l'encan

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière, qu'en vertu de la Loi sur les cités et ville, une vente à l'encan aura lieu le samedi 14 juin 2025 de 9 h à 12 h, au 425, avenue Roger-Marcoux à Mont-Joli, pour disposer, entre autres, de :

1. Camionnette Chevrolet Silvéado 2006 4X4,
2. Voiture Avéo 2007
3. Camion Chevrolet tonne 2003 4X4 (mis au rancart)
4. Tracteur MF-481 2004
5. Souffleur Pronovost P-860 TRC 2006
6. Tondeuse pour fossés Berti (tracteur)
7. etc.

INSPECTION:
Ces objets peuvent être vus le samedi 14 juin 2025 au même endroit, trente minutes avant l'encan, soit entre 8 h 30 et 9 h.

RENSEIGNEMENTS
Pour toute informations, vous pouvez communiquer avec madame Angèle Sergerie, commis aux travaux publics, de la Ville de Mont-Joli au numéro de téléphone: 418 775-5270 poste 2161.

CONDITIONS DE VENTE

1. Les biens seront vendus dans leur état actuel et tels que vus. L'acheteur achète lesdits biens à ses risques et périls. Il est de plus stipulé expressément que la Ville ne s'oblige à aucune garantie envers l'acheteur, même pour les défauts cachés pouvant affecter lesdits biens. La liste des biens sera disponible sur place, le matin de la vente. Les biens non vendus pourront être détruits sans autre avis.
2. La Ville peut décider de retirer un ou des articles de la vente et ne pas adjuger lorsque le montant de l'enchère n'est pas suffisant.
3. L'acheteur doit acquitter en argent comptant seulement le paiement de sa facture au moment de l'achat.
4. L'acheteur doit prendre possession de sa marchandise immédiatement.
5. L'acheteur doit payer les taxes de ventes (T.P.S. 5 % et T.V.Q. 9,975 %).

DONNÉ à Mont-Joli, le 3 juin 2025

Françoise Virginie Lechasseur, greffière

Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE ICI

Et vous auriez tapé dans le mille!

Contactez nos conseillers ou conseillères en solutions médias dès aujourd'hui

GRATUIT!

Le SOIR

VERSION NUMÉRIQUE

journallesoir.ca

Avis et emplois



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la Municipalité d'Albertville de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 2 juin dernier, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement présenté ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 7 juillet prochain, à la salle municipale située au 1058 rue Principale à Albertville à compter de 20 h.

Le **premier projet de règlement numéro 2025-04 modifiant le règlement des permis et certificats, le règlement de zonage ainsi que le règlement de construction** a pour objets :

- 1^o de remplacer l'obligation de faire valider par l'inspecteur en bâtiment et en environnement les travaux de construction d'une installation septique avant son enterrement par l'obligation pour le responsable des travaux de transmettre des photos des travaux ainsi que de signer une attestation de conformité;
- 2^o de ne plus assujettir la plantation d'arbres à la délivrance d'un certificat d'aménagement paysager;
- 3^o de ne plus exiger la validation par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de l'emplacement d'un bâtiment avant que sa fondation ne soit coulée;
- 4^o de modifier les situations dans lesquelles l'inspecteur en bâtiment et en environnement doit exiger le dépôt d'un certificat d'implantation dans le cadre d'une demande d'un permis de construction ainsi que sur les informations à fournir;
- 5^o d'autoriser sous certaines conditions l'implantation de thermopompes en cour avant.

Ce premier projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et des copies de celui-ci sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 1058 rue Principale à Albertville aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 11 JUIN 2025

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

1. Vidange, transport et gestion des boues de fosses septiques Devis 2025-075

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO (1)

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **mercredi 2 juillet 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions (2).

2. Dénéigement et déglacement de rues - Lots B et C Devis 2025-096

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO (1)

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **mercredi 2 juillet 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions (2).

3. Achat de sel de déglacement (chlorure de sodium) Devis 2025-094

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO (1)

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 14 juillet 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions (2).

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT LE(S) APPEL(S) D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ(S) :

1. Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
2. Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
3. Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :

Pour l'appel d'offres « Vidange, transport et gestion des boues de fosses septiques - Devis 2025-075 » :

- a) un cautionnement ou un chèque visé par une institution financière fait à l'ordre de la Ville de Rimouski, pour un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission, valable pour soixante (60) jours;
- b) une déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation d'intégrité);
- c) si requis, une lettre d'intention d'une compagnie dûment autorisée garantissant qu'elle s'engage à fournir les documents suivants :
 - garantie d'exécution de 50 % du montant total de la soumission;
 - garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50 % du montant total de la soumission.
- d) une attestation de conformité fiscale.

Pour l'appel d'offres « Dénéigement et déglacement de rues - Lots B et C - Devis 2025-096 » :

- a) garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
- b) garantie d'exécution selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
- c) déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).

Pour l'appel d'offres « Achat de sel de déglacement (chlorure de sodium) - Devis 2025-094 » :

- a) garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
- b) déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).

4. La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelque erreur ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
5. La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.
6. Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



Régime forestier : «NON» tranchent les zecs



Des représentants du Réseau Zec ont exprimé leur refus catégorique du projet de loi 97 sur le futur régime forestier. Photo courtoisie

Le Réseau Zec rejette le projet de loi 97 visant principalement à moderniser le régime forestier et dit carrément non à l'empiètement de parties de son territoire, découlant de la création des zones prioritaires d'aménagement forestier.

Sans s'opposer à une nouvelle façon de gérer l'exploitation de la forêt, au contraire, le président du Réseau Zec, Guillaume Ouellet, dit craindre cette zone d'aménagement forestier prioritaire, une des trois proposées avec les zones de conservation et à usages multiples.

«Ça me fait peur. Nos 63 territoires sont délégués dans des périmètres précis depuis 1978. Année après année, l'exploitation de la forêt nous fait perdre ce territoire qui est sans cesse miné par l'industrialisation de la forêt.

En créant des zones d'aménagement prioritaires, le régime forestier va compromettre l'avenir des zecs et des différentes espèces fauniques», tranche Guillaume Ouellet, en commission parlementaire.

Les modalités d'accès équitable des usagers et de gestion aux territoires

des zecs, aux campings et aux lacs, qui sont restaurés à grands frais, à l'aménagement déjà couteux des habitats fauniques, comme le développement des infrastructures récréotouristiques et des sentiers pédestres, seraient appelées à disparaître sous le couvert des zones d'aménagements forestiers prioritaires, selon le # 1 des 63 zecs.

« Les zones prioritaires vont compromettre l'avenir des zecs et des différentes espèces fauniques. »

«Ça ne marchera pas»

«Si on impose des aires prioritaires aux zecs, comment allons-nous conserver l'entièreté de nos territoires actuels, de nos acquis et de nos services aux usagers. Ça ne marchera pas cette affaire-là», affirme-t-il.

Selon le président Ouellet, toute cohabitation des zecs et des autres territoires sous gestion, où le «peuple

québécois» pratique des activités de chasse, de pêche et de plein air, sera totalement impossible avec les zones prioritaires d'aménagement forestier.

Au contraire, poursuit-il, les zecs doivent faire partie de la recette du futur régime forestier, dans le respect des écosystèmes, des lacs, des habitats fauniques et de toutes les espèces fauniques».

Multiusage de la forêt

Pour la directrice générale du Réseau Zec, Myriam Bergeron, Québec doit continuer de se positionner avec ses 48 000 km² de territoire public, lequel permet le multiusage de la forêt.

«Les zecs ont une mission et Québec a les capacités de faire du multiusage à l'intérieur des territoires de notre réseau. Les plans d'aménagement doivent être faits dans le respect du statut des zecs, en y associant la foresterie. Ça se fait ailleurs dans le monde, dans des territoires aussi vastes que ceux des zecs», estime Myriam Bergeron, pour qui la participation citoyenne doit faire partie des décisions sur l'avenir de la forêt.

Elle déplore, à mots couverts, l'absence de consultations du ministère

responsable de la forêt. «On aurait pu avoir une réelle discussion sociale en reconnaissant les rôles et les droits de chacun. Ce n'est pas en créant des silos qu'on va créer une nouvelle harmonisation et une nouvelle utilisation multiple de la forêt».

Mission impossible

Harmoniser les activités forestières, les périodes de chasse et assurer la pérennité des grands gibiers sont déjà à l'opposé du multiusage rêvé de la forêt. L'impact des coupes forestières doit passer par un respect de la régénération naturelle et nourricière des bêtes.

«Si le régime forestier identifie une zone prioritaire, c'est pour intensifier la récolte d'épinettes en rangées, en coupant d'autres essences d'arbres dans les peuplements. Elle est où la nourriture pour l'orignal et l'impact économique de la chasse? », tonne Guillaume Ouellet pour qui, seulement arrimer la foresterie à la protection de l'habitat est déjà une mission impossible.



Le président du Réseau Zec, Guillaume Ouellet. Photo courtoisie



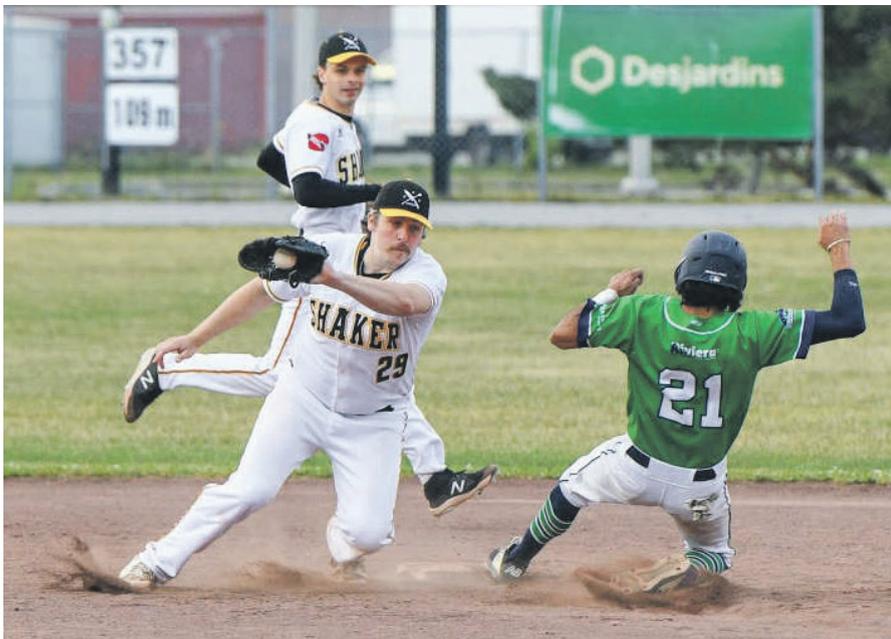
Guillemart et Pelletier éblouissantes à Markham

Céline Guillemart et Lise Pelletier, du Club d'escrime Les Pirates de l'Est, ont remporté trois médailles chacune lors de la Coupe des Vétérans du Canada et des Amériques, présentée à Markham, en Ontario. La première a remporté l'or dans les catégories épée féminine vétéran, 40 ans et + et à la compétition en équipe à l'épée notamment en compagnie de Pelletier de Rimouski. Celle-ci a aussi mis la main sur le bronze au sabre et à l'épée féminine chez les vétérans 60 ans. Dans l'ordre : l'entraîneur Benjamin Boucher, Pelletier, Guillemart et Misha Blanchet des Pirates, aussi en compétition à Markham. (OT)



Dauphins: deux médailles provinciales à Québec

Flavie L'Écuyer et Émile Maupin, des Dauphins de Rimouski, ont remporté respectivement des médailles d'or au 50 mètres dos chez les neuf ans et d'argent au 100 mètres dos, dans la catégorie 11 ans, lors de la Mini-Coupe provinciale de natation pour les jeunes de 12 ans et moins présentée au PEPS de l'Université Laval. Parmi les résultats des Dauphins, l'équipe féminine de relais chez les 9-10 ans, composée de L'Écuyer, Élyzabeth St-Pierre, Gabrielle Proulx et Victoria Blouin (photo) a terminé 5e au 4 x 50 mètres quatre nages et 7e au 4 x 50 mètres style libre. (OT)



Le Shaker reçoit Rivière-du-Loup et Edmundston

Le Shaker de Rimouski poursuit son séjour de trois parties à domicile en recevant le CIEL-FM de Rivière-du-Loup, ce vendredi 13 juin à 20 h et le Frontière FM d'Edmundston, ce dimanche 15 juin à 14 h, au Stade du Complexe sportif Guillaume-Leblanc. En raison du report de nombreux matchs depuis le début de la saison en raison de la pluie, la Ligue de baseball senior Puribec du Bas-Saint-Laurent a prévu neuf rencontres à son calendrier au cours de la prochaine semaine. (OT)



Les tacots arrivent à Mont-Joli

Le club Optimiste de Mont-Joli présentera sa 24e course de tacots pour les jeunes de 7 à 14 ans, ce samedi 14 juin, dans la côte de l'église Notre-Dame-de-Lourdes sur le boulevard Jacques-Cartier. S'il est possible de participer avec son propre bolide, les jeunes pourront utiliser plusieurs tacots sur place. L'inscription et l'inspection s'effectueront sur place à 10 h. Le début des compétitions est prévu à 11 h. Les spectateurs profiteront d'une cantine aménagée sur place. En cas de pluie, la course sera remise au lendemain. (OT- Photo courtoisie Télévision de La Mitis)



Français rime avec respect

Brad Richards lors de sa visite à Rimouski pour le tournoi de la Coupe Memorial 2025.
Photo Vincent Éthier- LCH

La 105^e Coupe Memorial a pris fin, il y a quelques jours, à Rimouski. Le 22 mai, lors de l'ouverture de ce tournoi pancanadien, Brad Richards, ne s'est pas fait remarquer uniquement parce qu'il est un ancien joueur de l'Océanic et une ancienne vedette de la Ligue nationale de hockey.

Il a impressionné ses hôtes lorsqu'il a accordé une entrevue en français sur les ondes de RDS. Quelle belle marque de respect pour la population de Rimouski et de tout l'Est-du-Québec, voire de tous les francophones du Canada!

Le natif de l'Île-du-Prince-Édouard a appris le français pendant les trois ans lors desquels il a évolué au sein de l'Océanic de Rimouski. Or, voilà que, 25 ans plus tard, il parle encore français! Quatre ans après avoir remporté la Coupe Memorial avec l'Océanic en 2000, plusieurs Rimouskois se souviennent encore lorsqu'en soulevant la Coupe Stanley avec le Lightning de Tampa Bay, il avait lancé : «Rimouski!!!». On appelle cela un gentleman.

Exemples à suivre

Richards a été un exemple pour Sidney Crosby, qui avait été sélectionné par «l'équipe de toute une région» en 2003. Pendant les deux ans lors desquels il a fait partie de l'alignement qui, à l'époque, était

dirigé par le regretté Doris Labonté, le Néo-Écossais a appris la langue de Molière, même s'il savait qu'il serait rapidement repêché par la LNH. Le jeune prodige disait qu'il parlait français par respect pour les gens qui l'accueillaient.

Le jour de ses 30 ans, en 2017, Crosby est descendu d'un avion nolisé directement sur le tarmac de l'aéroport de Rimouski avec, en main, la Coupe Stanley qu'il venait de gagner avec son équipe. L'athlète tenait à venir la partager avec les Rimouskois. Autre marque de respect.

Cependant, bien que son attachement à Rimouski ne fasse aucun doute, le capitaine des Penguins de Pittsburgh n'a pas voulu nous accorder d'entrevues en français. Même s'il comprenait, le numéro 87 n'a pas plus accepté de répondre à nos questions dans la langue de Molière lorsque l'Océanic a retiré son chandail pour le hisser dans les hauteurs du Colisée de Rimouski en 2019. On nous a fait comprendre que c'était pour son image. Comme il ne pratiquait plus souvent la deuxième langue officielle de son pays natal, il craignait de dire une bourde qui aurait pu être reprise par les médias et provoquer une certaine risée.

Quoi qu'il en soit, rassurez-vous. Bien loin de moi l'intention d'insinuer que Crosby n'est pas un gentilhomme! Je sais très bien qu'il n'a jamais oublié

Rimouski et la région et... c'est tout à son honneur! Crosby est un homme civilisé, qui a de belles valeurs. D'ailleurs, les joueurs anglophones qui portent les couleurs des clubs québécois membres de la LHJMQ devraient s'inspirer de Crosby et de Richards et apprendre le français!

Apprendre le français par respect, c'est plus qu'un geste : c'est un engagement envers ceux qui nous accueillent.

Nick Suzuki et les autres

Comment se fait-il que le capitaine du Canadien de Montréal n'ait pas encore appris le français après plus de cinq ans au sein du club?

Le journaliste anglophone Brendan Kelly ne comprend pas plus pourquoi Nick Suzuki n'est toujours pas apte à prononcer quelques mots dans la langue officielle du Québec. L'Écossais de naissance a même écrit un livre sur le sujet : *Le CH et son peuple*. Peut-être me direz-vous que Suzuki est payé – grassement d'ailleurs –

pour jouer au hockey. Mais, tout le monde sait bien qu'il aurait du temps pour suivre quelques cours!

Quand le capitaine de la Sainte-Flanelle s'adresse aux médias du Québec, c'est aux Québécois qu'il parle. En est-il seulement conscient? D'ailleurs, n'appelle-t-on pas aussi le club Les Habs, un surnom dérivé du mot habitant au pluriel, un terme qui désignait les Canadiens français? Faut-il rappeler à Suzuki, ainsi qu'à ses coéquipiers Cole Caufield et Juraj Slafkovsky, les noms des héros qui font partie de l'histoire de leur club, comme Maurice Richard, Guy Lafleur, Jean Béliveau et Patrick Roy?

Certains diront que tout part d'en haut. Jeff Gorton ose à peine baragouiner quelques mots dans la langue du Québec, quatre ans après son embauche à titre de vice-président exécutif des opérations hockey du Canadien. Pourtant, il avait promis d'apprendre la langue de Molière.

Il en est tout autant de la gouverneure générale du Canada, Mary Simon, qui a été nommée quelques mois avant Gorton et qui n'est toujours pas capable de lire son discours dans les deux langues officielles du Canada. Peut-être se disent-ils que c'est inutile parce que la majorité des Québécois savent ou devraient savoir parler anglais? Je vous laisse sur cette question.



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Paré prêt pour un autre chapitre

Échangé aux Foreurs de Val-d'Or, Anthony Paré tourne la page sur son parcours avec l'Océanic avec une grande motivation pour la suite de sa carrière junior.

Olivier Therriault

Le défenseur rimouskois entend mettre à profit son expérience acquise au cours du printemps pour aider sa nouvelle équipe à progresser parmi les meilleures formations, en 2025-2026, dans la LHJMQ.

Lors de la dernière campagne, Paré a excellé défensivement tout en contribuant à l'offensive avec ses 22 points (5-17) en 57 matchs et son impressionnant différentiel de +30. En séries, il a ajouté trois passes en 23 rencontres.

«Je veux amener les Foreurs à un autre niveau. J'aurais aimé jouer tout mon parcours exclusivement à Rimouski, mais après la coupe, c'était évident qu'il y aurait des changements. C'était très valorisant de jouer devant parents et amis, mais ce changement sera bénéfique», estime l'arrière qui entamera, en août prochain, sa saison de 19 ans dans le circuit Cecchini.



Anthony Paré Photo courtoisie FolioPhoto.net – Iften Redtjah

Rôle élargi

Le printemps chargé de blessures chez l'Océanic aura eu comme effet positif d'élargir son rôle à la ligne bleue. Son aplomb a rendu de fiers services à la brigade défensive, surtout lors des séries éliminatoires.

«Sans les absences de Spencer Gill, Luke Coughlin, Pierre-Olivier Roy et

Jack Martin, je n'aurais probablement pas eu autant de responsabilités. Dans le hockey, il faut saisir les occasions quand elles se présentent. Ça a été mon cas et j'ai vraiment senti que j'ai franchi un palier», explique-t-il.

Cochambreur de Roy toute la saison sur la route, Paré dit avoir beaucoup appris aux côtés de celui qu'il considère comme un mentor.

Dumais comme descripteur?

Est-ce que Yannick Dumais succédera à Michel Germain à la description des matchs de l'Océanic ?

Olivier Therriault

Dans ses adieux au public après la finale de la Coupe Memorial entre les Knights de London et les Tiger de Medecine Hat, le 1er juin, Germain a évoqué cette possibilité concernant son analyste.

«Loin de moi l'idée de te mettre de la

pression, mais je serais plus qu'honoré si tu acceptais d'occuper mon siège à partir de septembre 2025», a-t-il mentionné sur les ondes du radiodiffuseur de l'équipe.

Selon nos informations, la direction de l'Océanic a rencontré Dumais dans les dernières semaines afin de lui proposer le poste. Il réfléchirait à cette possibilité. Déjà très occupé en affaires, le principal intéressé occupe déjà le titre de conseiller spécial auprès du directeur-gérant de l'Océa-

nic, Danny Dupont, plus de fonctions importantes qui évolueront au sein de Hockey Bas-Saint-Laurent.

Michel Germain a effectué sa 2 345e et dernière description d'un match de hockey junior lors de la finale de la Coupe Memorial 2025. S'il rêvait que l'Océanic participe à ce scénario ultime, il a tout de même vécu cette page d'histoire avec émotions pour compléter sa 30^e campagne dans la LHJMQ.

Rentrée à domicile

L'Océanic ouvrira sa 31^e saison dans la LHJMQ avec quatre parties devant ses partisans lors des deux dernières fins de semaine de septembre.

René Alary

Le Drakkar de Baie-Comeau (19 et 20) ainsi que les Saguenéens de Chicoutimi (27 et 28) seront alors les visiteurs pour deux programmes doubles. Nouveauté, l'Océanic visitera le Régiment de Terre-Neuve, l'ancien Titan de Bathurst, les 15 et 16 janvier au Mary Brown's Centre.

Du même coup, l'équipe ne se rendra pas au Cap-Breton, la saison prochaine. Les Eagles joueront plutôt deux fois à Rimouski, mais pas le Régiment.

Rivalités

Les rivalités sont préservées dans la refonte du calendrier. Les Rimouskois disputeront à nouveau huit parties contre Québec, Baie-Comeau et Chicoutimi. Dans le cas du Drakkar, ce sera dans le cadre de quatre programmes doubles.

Nouveauté par rapport aux années antérieures, l'Océanic ne terminera pas son calendrier avec deux parties, aller-retour, contre les Remparts. Ce sera plutôt à Baie-Comeau pour deux parties, les 20 et 21 mars 2026.

La troupe de Joël Perrault jouera deux parties contre les six formations des Maritimes, huit contre les trois de sa section et trois ou quatre contre les huit équipes de l'Association Ouest. Durant les fêtes, l'Océanic va recevoir les Tigres et les Voltigeurs, les dimanche et lundi, 28 et 29 décembre, avant visiter Drummondville, le mercredi 31 décembre à 14 h.



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Rondelles d'Or dans la LHJMQ

Fauchon et Cataford récompensés

Deux joueurs de l'Océanic, Jonathan Fauchon et Mathieu Cataford, font partie des huit récipiendaires des derniers trophées individuels remis par la LHJMQ.

René Alary

Fauchon, qui a remporté le championnat des marqueurs avec l'Armada de Blainville-Boisbriand et l'Océanic, a mérité le Trophée Michel-Brière à titre de joueur le plus utile à son équipe. Il a récolté 50 points en 31 matchs avec l'Armada, puis 53 points en 33 rencontres avec l'Océanic.

Jonathan Fauchon est ainsi devenu le

18e joueur de l'histoire de la LHJMQ à amasser 50 points avec deux équipes différentes lors d'une même saison.

«C'est un très bel honneur pour finir ma carrière junior. J'ai travaillé très fort depuis mes débuts à 16 ans. Je suis parti de loin, ce n'était pas facile au début. Je suis très fier de moi», a-t-il commenté.

Auteur de 273 points dans la LHJMQ, Fauchon poursuivra sa carrière avec Providence College dans la NCAA. Les deux autres finalistes étaient Justin Carbonneau, de l'Armada, et Caleb Desnoyers, des Wildcats.

Étudiant-athlète

La troisième fois a été la bonne pour Mathieu Cataford. Finaliste lors des deux précédentes saisons au Trophée Marcel-Robert comme étudiant-athlète par excellence, il a finalement mis la main sur cette rondelle d'or.

À son arrivée dans la LHJMQ avec Halifax, l'ailier droit a choisi de poursuivre ses études dans sa langue seconde, l'anglais. Il a maintenu une moyenne de plus de 95 % en administration des affaires à Saint Mary's University.

«J'espérais vraiment le gagner cette année. Mes parents m'ont toujours dit

qu'ils voulaient que j'accorde beaucoup d'importance à mes études. Ça a toujours été important pour moi d'avoir un plan B, que je joue dans la LNH ou non. Mes efforts sont récompensés», explique Cataford, qui devrait évoluer dans la LAH, l'an prochain, avec le club-école des Golden Knights de Vegas.

Matvei Gridin, des Cataractes, a remporté le tout premier Trophée Sidney-Crosby décerné à la recrue de l'année. Il a été préféré à William Lacelle, de l'Océanic. Max Jardine, des Islanders, a obtenu le Trophée du joueur humanitaire de l'année contre Jacob Mathieu, de l'Océanic.

TOURNÉE D'ESSAIS YAMAHA 2025!

Venez faire l'essai des derniers modèles de Motos YAMAHA !

OÙ : P. Labonté et fils - 1255, Industrielle, Mont-Joli

QUAND : Samedi le 21 juin - de 10 h à 16 h

Apportez seulement votre casque,
votre permis de conduire
et votre bonne humeur !



Tracer 900
Y-AMT



Ténéré 700



MT-03



XSR700



MT-10 SP

Découvrez la Moto
Yamaha qui fera
battre votre cœur!

Passez à notre boutique, nous payons les taxes sur
tous les vêtements et accessoires pour cette journée!



1255, Industrielle, Mont-Joli
418 775-5877





L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

L'Océanic fait le plein d'espoirs à Québec

L'Océanic a fait de Zack Arsenault, un attaquant du Blizzard du Séminaire Saint-François M18 AAA, sa toute première sélection en première ronde du repêchage 2025 de la LHJMQ présenté vendredi soir au Centre Vidéotron de Québec.



René Alary
ralary@lesoir.ca

En seulement 23 parties la saison dernière, Arsenault a marqué 24 buts et fourni 16 passes pour 40 points.

«Ce n'est pas une surprise, mais pas pantoute. Si on avait eu le premier choix, on aurait un long débat pour savoir qui on prenait. Zack est capable de marquer des buts, de préparer des jeux. Il n'a peur de rien. Il a toutes les qualités de notre ADN», explique Danny Dupont.

Le directeur-gérant des Remparts, Simon Gagné avait dit de lui qu'il est un gars capable de marquer 50 buts dans une saison. Gagné est d'ailleurs allé féliciter Arsenault dès l'annonce de sa sélection. Les deux familles sont proches.

«Je ne veux pas lui mettre de pres-

sion, mais il va marquer des buts à profusion dans sa carrière junior. Avec l'Océanic, ça a toujours passé par l'offensive et on veut garder cette mentalité. Pour repartir la roue, le choix était facile», poursuit Dupont

Très heureux

Des rumeurs envoyaient Arsenault aux Remparts qui avaient la 4^e sélection, lui qui a grandi dans leur cour. Mais, c'est en courant qu'il va se présenter à l'Océanic.

«C'est un honneur pour moi de sortir deuxième au total. Dans la cohorte de 2009, il y a tellement de bons joueurs. J'avais eu une très bonne réunion avec Danny et j'avais confiance qu'il me repêche. Je n'ai pas trop entendu mon nom, tellement il y avait de gens de ma famille et d'amis pour me supporter ce soir. Ils étaient presque 200. Je ne pouvais demander mieux que d'être repêché par l'Océanic. C'est une super de belle organisation et ce n'est pas trop loin de chez moi.», explique-t-il.

Se retrouver avec les Remparts était aussi une option qu'il envisageait. «Je les ai représentés au tournoi pee-wee et Simon (Gagné) était notre coach.



Justin Beaulieu et Zack Arsenault ont été sélectionnés par l'Océanic au repêchage 2025 de la LHJMQ. Photo Olivier Therriault

Ça aurait été la cerise sur le sundae, mais je pense que l'Océanic, c'est un fit parfait pour moi.»

Arsenault a vu sa dernière saison M18 AAA prendre une mauvaise direction quand il a subi une vilaine blessure au poignet lors du tournoi de la mi-saison en décembre.

«Je me suis fait couper à la main par un patin, plus précisément un tendon au pouce et j'ai dû me faire opérer. J'ai été absent durant trois mois, mais j'ai pu revenir au début des séries», raconte celui dont le père, Ken, et l'oncle, Jimmy, ont joué avec le Drakkar de Baie-Comeau.

Branton arrive de Toronto

L'Océanic a fait de Maxwell Branton et Justin Beaulieu ses deux choix de deuxième ronde.

Danny Dupont tenait beaucoup à l'attaquant Branton, de la Nouvelle-Écosse, qui évoluait dans une équipe M18 AAA à Toronto, la saison dernière. Tellement qu'il a cédé deux choix de repêchage (3^e et 4^e ronde) pour s'avancer de quatre choix, soit de 24 à 20.

«L'Océanic, c'est une équipe incroyable, je ne pouvais pas demander mieux. J'avais parlé avec le directeur-gérant récemment. De voir qu'il s'est avancé au repêchage pour me sélectionner signifie beaucoup. Je vais apporter mon meilleur à l'équipe et faire de mon mieux pour faire ma place dès la prochaine saison», a commenté celui qui était classé pour sortir au rang no 14, en première ronde.

Le filleul s'amène

Dupont a ensuite appelé le défenseur Justin Beaulieu, le filleul de l'ancien capitaine de l'Océanic, Jonathan Beaulieu, qui a joué cinq saisons à Rimouski. Le jeune homme était ravi.

«Mon parrain a gagné la Coupe Memorial avec l'Océanic, c'est un grand honneur de porter le chandail de l'Océanic. Je suis capable de relever le défi et j'ai hâte que ça commence», a-t-il lancé aux nombreux journalistes devant lui.

Il a d'ailleurs récemment passé quelques jours à Rimouski pour assister à des parties de la Coupe Memorial avec des billets reçus en cadeau de la part de son parrain.



Maxwell Branton, choix de 2^e ronde, est entouré d'Alexandre Tanguay et Joël Perrault. Photo Olivier Therriault



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Dubé et Boulet trouvent preneurs

William Dubé entamera sa carrière junior avec les Eagles du Cap-Breton. Membre des Albatros du Collège Notre-Dame M18 AAA au cours de la dernière saison, le défenseur rimouskois a été sélectionné en troisième ronde lors du repêchage de la LHJMQ à Québec.

Olivier Therriault

Identifié comme 22e plus bel espoir de l'encan 2025, Dubé a évolué dans les dernières années dans le programme du Mistral de Mont-Joli au niveau scolaire.

«Le plus important, ce n'est pas le rang, c'est d'être repêché. J'avais déjà rencontré les dirigeants auparavant. Me retrouver dans un milieu anglophone ne me fait pas peur», indique le jeune homme de 16 ans, fils d'Olivier Dubé et de Caroline Gagnon.

Dans la dernière année à Rivière-du-Loup, William Dubé a amassé huit points (4-4) en 34 parties en saison régulière. Il a ajouté deux passes en cinq matchs en séries éliminatoires.

Pas ignoré cette fois-ci

Pour sa part, Charles-Étienne Boulet endossera l'uniforme des Huskies de Rouyn-Noranda. Ignoré l'an dernier au repêchage, l'attaquant de Rimouski a redoublé d'efforts avec les Albatros, à 16 ans, pour connaître une saison lui permettant d'attirer les regards.

Nouveau président de l'Océanic

Noël mise sur les partisans

Le nouveau président de l'Océanic, Sébastien Noël, voit cette nouvelle expérience professionnelle comme un point culminant dans sa carrière, qui lui permettra de combiner sa passion pour le hockey et l'événementiel.

Annie Levasseur

Après avoir dirigé les Grandes Fêtes TELUS pendant près de deux décennies, le festival Éole en musique de Matane pendant 13 ans et rempli un mandat à titre de directeur général adjoint pour les Jeux du Québec à Rimouski en 2023, monsieur Noël assurait la direction générale du tournoi de la Coupe Memorial dans la dernière année et demie.

«C'est un honneur pour moi de faire partie de la grande famille de l'Océanic. Je ne changerai pas tout demain matin, mais mon expertise en gestion va peut-être apporter des changements. Assurément qu'il va y avoir des activités connexes au hockey dans les prochaines années», affirme-t-il.

Le nouveau président de l'Océanic assurera la direction et la supervision des opérations et des relations d'affaires.

«Ça sera de donner une bonne orientation à toute l'équipe administrative et des outils à l'équipe des opérations hockey pour qu'ils aient tout en main pour réussir. Je vais être là aussi pour m'assurer que nous soyons impliqués dans la communauté avec nos partisans», dit-il.



Sébastien Noël, à droite, avec le choix de 4e ronde de l'Océanic, Tanner Hayden. Photo Olivier Therriault

Originaire de Lévis, Sébastien Noël s'est installé à Rimouski en 2010. Depuis, il a toujours suivi et été proche de l'organisation.

«Elle a formé de bons joueurs de hockey, mais aussi de bonnes personnes. Il faut garder en tête que c'est une ligue de développement. L'Océanic brille à travers le Canada et les États-Unis. D'être à la tête de cette équipe et de m'amuser avec eux, c'est tout un honneur.»

En terrain connu

Ayant côtoyé de près les dirigeants du club de hockey pour l'organisation du 105e tournoi de la Coupe Memorial, Sébastien Noël est en terrain connu. Il a développé une amitié avec

le copropriétaire, Alexandre Tanguay.

«Ce sera assurément une super expérience. D'avoir travaillé avec l'équipe administrative pour la Coupe Memorial, c'est super positif», ajoute monsieur Noël.

Bérubé gagne des galons

Avec cette nouvelle nomination, le directeur administratif de l'Océanic, Jean-Philippe Bérubé, agira dorénavant comme directeur exécutif, administration et hockey. Il continuera d'assurer son rôle dans les opérations administratives, tout en soutenant plus activement les activités du département hockey. Bérubé travaille pour l'organisation depuis 12 ans.

Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :
Olivier Therriault

Le SOIR
Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Directrice adjointe régionale de l'information :
Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Catherine Champagne-Poirier

Dominique Fortier
Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer, Rémi Côté, Richard Duchesneau
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

RS RÉSEAU SÉLECT
MÉDIAS

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québecor Média
Distribution : Messageries Dynamiques

ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

60 352 | 17 945 en point de dépôt

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec



Un nouveau taxi, un nouveau service,
une nouvelle façon de vous déplacer.

UN NOUVEAU DÉPART À RIMOUSKI!

- ✓ Transport de personnel (particulier et entreprise)
- ✓ Transport adapté
- ✓ Livraison de colis express
- ✓ Survoltage et recharge de batterie automobile
- ✓ Déverrouillage de porte

 **418 724-2404**

Mémo-risez-le maintenant. Appelez-nous à votre prochain déplacement.



418 724-2404

Partout! À toute heure!



Votre nouveau réflexe local.

